

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



A ST. JEROME.

St. Jérôme n'est pas aussi modeste que cette brave fille d'académie de Province qui mettait toute sa gloire à ne point faire parler d'elle. C'est, pourtant, un village comme une foule d'autres dans le Bas-Canada. Il n'a qu'une population de 1,000 à 1,500 âmes; aucun monument ne le signale à la curiosité de l'étranger. Il est coquettement perdu, à 36 milles de Montréal, sur la route des Montagnes, dans un détour de la Rivière du Nord. On y arrive à l'improviste; on le trouve caché derrière un bouquet d'arbres.

Ce petit village, qui a l'air de vouloir se faire si humble et qui semble se dérober aux regards, est aujourd'hui en quelque sorte le point, le centre d'attraction du pays. On parle de lui dans toutes les gazettes; on s'en occupe dans les salons, il compte dans les Cabinets, les hommes de la haute finance et de la politique y vont en pèlerinage et y cherchent un appui, une force que leurs combinaisons ne sauraient dédaigner.

Il y a une quinzaine de jours, M. Brydges allait y planter sa tente et demander le bon vouloir de ses habitants pour leur fournir un chemin de fer *gratis*. Vous riez, lecteurs; il ne peut vous entrer en tête que des capitalistes poussent la générosité jusqu'à invoquer la permission des gens pour leur faire don, un vrai pur don, d'un chemin de fer qui doit les enrichir. Néanmoins, c'est là la vérité. Et, ce qui n'est pas moins vrai, c'est que les gens de St. Jérôme ont refusé, noblement refusé. L'on verra tantôt pourquoi.

Jeudi dernier, ils ont donné un splendide banquet aux officiers de la compagnie du chemin de colonisation du nord, auquel assistaient Sir Hugh Allan, Président, M. L. J. B. Beaubien, Vice-Président, M. P. S. Murphy, Directeur-Gérant, l'hon. G. Ouimet, l'hon. J. C. Abbott et M. J. B. Beaudry, Directeurs, M. Legge, l'ingénieur de la compagnie, M. R. Masson, M. P., et M. J. A. Chapleau, M. P. P., pour Terrebonne, ainsi que les représentants de la presse anglaise et française de Montréal.

Nous glisserons rapidement sur les détails pour arriver au fait saillant de l'affaire—les discours. En passant à Ste. Thérèse, la compagnie fut l'objet d'une démonstration pleine de délicatesse et de bon goût de la part du Séminaire. A St. Jérôme, dans l'avant-midi, il y eut présentation d'adresse par le maire, Godfroy Laviolette, écrivain, et la Corporation du village, suivie de quelques discours. Le banquet fut présidé par le Dr. J. Prévost, en l'absence du maire, mis dans l'impossibilité d'y assister par les blessures reçues durant l'incendie qui a consumé sa belle propriété. M. Prévost, en homme de talent et de tact, fit très-bien les honneurs de la présidence. De bons, d'excellents discours furent prononcés, et dans l'avant-midi et au banquet par Sir Hugh Allan, M. L. J. B. Beaubien, l'hon. M. Abbott, l'hon. M. Ouimet, M. Thomas White, de la *Gazette*, M. Chapleau, M. R. Masson, M. Tassé, de la *Minerve*, le Dr. Prévost et le révérend M. Labelle. Tous méritent reproduction. Ne pouvant malheureusement tout citer, nous nous contenterons de quelques extraits, d'une courte analyse, en nous aidant de nos souvenirs et du rapport du *Nouveau-Monde*; nous choisissons particulièrement les parties qui sont de nature à donner une idée sûre de la signification de cette grande démonstration.

Sir Hugh, après les préliminaires d'usage, définit ainsi sa position et développe ses plans :

Relativement au chemin de fer, il dit qu'il n'avait pas d'abord appartenu à sa direction. Tant qu'il ne s'est agi que d'une entreprise locale, il s'est tenu à l'écart, persuadé que les intérêts locaux finiraient par avoir raison de tous les obstacles.

Mais dès que la Colombie fut annexée au Canada, il comprit qu'il fallait relier les membres éloignés de la Confédération par ce lien puissant, un chemin de fer transcontinental.

Regardant le chemin de colonisation comme un anneau essentiel de cette grande chaîne, et persuadé que s'il n'aboutissait pas à Montréal, le chemin du Pacifique lui serait dommageable, il a donné son entier concours à l'entreprise.

Il a offert au gouvernement de construire le chemin projeté depuis le Pacifique jusqu'au lac Nipissing, et il n'a pas de doute que bientôt il sera terminé. A cette époque, Montréal sera certainement rattaché au lac Nipissing par le chemin de colonisation et celui du Canada Central.

C'est alors que le Canada retirera tous les avantages de sa position, qu'il aura le monopole du trafic, non-seulement de l'Ouest, mais encore de l'Asie, et que Montréal deviendra le premier port de ce continent. Le *Northern Pacific* américain sera comme une succursale du nôtre et il viendra déverser ses cargaisons sur nos marchés.

Il ne comprend pas que cette vaste entreprise puisse rencontrer de l'opposition, et ses adversaires ne peuvent être que des hommes qui n'ont pas à cœur l'avancement de cette province.

Des tonnerres d'applaudissements accueillirent ces énergiques paroles, dont l'hon. Procureur-Général s'empressa de prendre acte. Quand, dit-il, un homme du caractère et de la position de Sir Hugh Allan dit qu'une chose se fera, on peut sûrement compter qu'elle se fera indubitablement, malgré tous les obstacles.

Passant à un autre ordre d'idées, M. Ouimet remarqua ensuite que les paroles de Sir Hugh lui causaient un bien grand plaisir, parce qu'il y voyait l'approbation et la sanction de la politique du gouvernement local, qui avait fait tous ses efforts pour donner la vie et le mouvement à cette politique d'améliorations et de chemins de fer, dont la Province de Québec allait si largement profiter. On a applaudi M. Ouimet et l'on a eu raison. Le Ministère-Chauveau a racheté bien des fautes par sa politique intelligente et large sur la question des chemins à lisses en bois et des chemins de fer. Il lui fallait du courage pour le faire dans le temps où il l'a fait.

Quelques mots des deux beaux discours de M. Chapleau :

On a parlé, disait-il, de difficultés politiques qui pourraient venir entraver l'entreprise; nous n'avons rien à craindre de ce côté là; les intérêts contradictoires des individus peuvent bien un moment faire osciller la politique que le pays réclame, mais la diplomatie finit toujours par calmer ces colères. Votre œuvre est une œuvre essentiellement nationale; ceux qui y attacheront leurs noms mériteront du pays; au contraire ceux qui voudraient la détruire verraient la main implacable de l'histoire écrire leurs noms parmi les traîtres, et leur mémoire serait vouée à l'exécration de l'avenir.

Espérons que nous n'aurons jamais d'hommes publics qui voudraient se donner cette triste renommée; quant à nos premiers hommes d'aujourd'hui, les premières pages de leur histoire sont trop belles pour croire qu'ils voudraient ternir aussi indignement celles qu'il leur reste à remplir.

Le chemin de colonisation, dit-il encore, se fera en dépit de la compagnie qui a promis de s'opposer au vote du million jusqu'en Angleterre, et qui se sert des millions que nous lui avons donnés pour empêcher la partie nord de progresser.

L'on écouta avec beaucoup de plaisir les paroles énergiques et honnêtes de M. Masson, qui parla en sa double qualité de résident et de député du comté de Terrebonne, et de grand propriétaire de la cité de Montréal.

Comme citoyen de Montréal, j'ai aussi travaillé pour le chemin, et quand on est venu me dire que les propriétaires de-

vraient voter contre l'octroi du million, j'ai dit: non. Il est temps que la partie Est se développe, et qu'elle aussi ait sa grande voie de communication. Toutes les classes sont intéressées à la construction de ce chemin, et spécialement les classes industrielles et commerciales. Il réduira le prix du combustible, et sur cet article seul, la ville gagnera en trois ans au-delà de sa mise. C'est sur ces classes que la compagnie doit s'appuyer.

M. Beaubien fut très-heureux dans ses remarques de l'avant-midi et de l'après-midi. Il sut couvrir de ridicule les contradictions, la mauvaise foi, les tentatives et les menaces de la nouvelle compagnie. Quoiqu'il s'efforçât délicatement de s'effacer, on rendit plusieurs fois hommage à l'énergie et à la persévérance qu'il a déployées depuis quatre ans pour arriver, de concert avec d'autres amis, à faire de la compagnie ce qu'elle est aujourd'hui.

Le dernier discours fut celui de M. Labelle, en l'honneur duquel Sir Hugh Allan proposa une santé, accompagnée de compliments bien mérités sur le compte du digne abbé qui, malgré sa grande fatigue causée par plusieurs jours de lutte incessante pour déjouer les efforts de l'ennemi, a trouvé dans l'inspiration du moment des paroles pleines d'apropos et à la hauteur de la circonstance. Voici, en substance, ce qu'il a dit :

Le rêve de nos ancêtres qui voulaient faire passer par le Canada et le St. Laurent le commerce de la Chine est sur le point de se réaliser. Il reste encore des obstacles à surmonter, mais il en a été de même dans le passé, et l'un après l'autre ils ont été renversés. Il en sera ainsi à l'avenir.

Il est un homme de lutte, c'est pourquoi lorsqu'on veut lui déclarer la guerre, il ne craint point de l'accepter. On peut l'accuser d'avoir un amour de Don Quichotte pour la compagnie, c'est un nouveau présage de son succès. Il y a trois ans on se moquait de lui quand il parlait de faire un chemin de fer entre Montréal et St. Jérôme. Aujourd'hui ce n'est plus cela. Le ton est bien changé.

Dès cette époque, pourtant, il songeait au chemin du Pacifique et il en écrivit à Sir G. E. Cartier, qui promit d'en prendre note.

Nous avons besoin d'un Grand-Tronc au nord, pour développer le commerce, l'industrie, l'agriculture et la colonisation. Il serait long de dire par combien d'épreuves il a passé, combien d'obstacles il a vaincus. Maintenant nous avons une perspective assurée de succès. Le président du bureau de direction est fort comme une pyramide d'Egypte qui peut écraser tous les obstacles.

Le gouvernement local a fait une belle œuvre en encourageant la construction des chemins de fer, et quand l'histoire racontera impartialement les phases de notre grande entreprise, elle dira que cette politique large et libérale a été l'une des principales causes de son succès.

C'est ainsi sans doute que l'entend aussi le gouvernement fédéral, car Sir G. E. Cartier a déclaré qu'il regardait le chemin de colonisation comme le premier anneau de la chaîne qui doit relier l'Atlantique au Pacifique. Prétendre qu'il lui est opposé, c'est lui faire injure, et l'on peut dire de tout homme d'état qui s'opposerait à cette entreprise que son astre a pâli, que ses feux sont éteints, il ne saurait être un homme d'état sans l'appuyer de toute son influence, quoi qu'il arrive.

Le Grand-Tronc veut faire une guerre à mort, il en est effrayé. L'idée juste que l'on méprisait d'abord a grandi, elle s'est emparé de l'opinion publique; elle est maîtresse du terrain et il n'y a rien à craindre pour elle.

Dans le nord, les terres sont hypothéquées pour construire le Grand-Tronc du sud, et maintenant celui-ci voudrait s'opposer au progrès du nord, et ne comprendrait pas qu'une partie du pays ne peut s'enrichir sans que tout en profite, et principalement les chemins de fer. S'il en était ainsi, il donnerait raison à ses adversaires, et il faudrait se liguier contre lui. agiter le pays jusqu'à ce que le nord ait obtenu ses justes droits.

Mais les menaces ne seront pas suivies d'effets; le Grand-Tronc connaît trop bien ses intérêts pour se mettre en opposition avec le vœu du gouvernement, de la législature et du pays.

On voit maintenant pourquoi les grandes influences et les grands intérêts vont se livrer bataille à St. Jérôme, malgré la distance et l'étroitesse apparente du théâtre.

Il y a là un curé qui a le dévouement, la largeur de vue, l'énergie et tout l'esprit d'initiative d'un véritable homme d'état. Dans la conception comme dans l'exécution d'un projet, il n'est pas embarrassé par les liens et les tiraillements de l'intérêt personnel, de l'ambition politique, ou de mesquines susceptibilités individuelles. Il a, en outre, l'avantage de posséder autour de lui des hommes très-intelligents, supérieurs, qui ont su noblement mettre de côté les anciennes rivalités de parti pour embrasser la grande politique qui veut avant tout le développement du pays. Les premiers, ils ont mis l'épaulé à la roue et c'est pour cela qu'ils ont mérité d'être cités comme modèles par M. White, modèles à imiter, dit-il, dans le Haut Canada. Ils n'épargnent rien dans la poursuite de leurs plans : le dévouement et le sacrifice sont pour eux une affaire de tous les jours. Ils viennent d'en donner une preuve éclatante. On leur offre un chemin de fer ; ils en demandent un depuis trois ou quatre ans ; on le leur offre gratis et de suite ; ils sont prêts à payer cinquante, peut être soixante mille piastres pour celui qu'ils réclament depuis longtemps. Cependant, ils refusent les offres séduisantes de M. Brydges ! Pourquoi ? Parce qu'ils voient clairement que ces offres cachent un piège et que le résultat des efforts tentés par la nouvelle compagnie si elle réussissait, serait de tuer le Canada Central, d'enlever au Nord de l'Ottawa, au Bas-Canada, les immenses avantages qu'ils retireraient du chemin, tel que Sir Hugh Allan et la vieille compagnie veulent et peuvent le bâtir. C'est parce que les gens de St. Jérôme ont compris cela, ont préféré les intérêts du Bas-Canada aux leurs, que les hommes de la finance et de la politique les admirent et vont les voir. C'est aussi pour cela que tout le Bas-Canada, et notamment tout le nord du St. Laurent et de l'Outaouais encourageront et appuieront Sir Hugh Allan, la compagnie dont il est le Président et les citoyens éclairés et vraiment patriotes du petit mais noble village de St. Jérôme.

J. A. MOUSSEAU.

## M. GENDRON.

Nous avons lu avec plaisir les articles que "Le Courrier de St.-Hyacinthe" a publiés au commencement du mois à propos des accusations portées contre M. Gendron concernant le prétendu enlèvement de certaine requête. Ce n'est pas que nous en ayons eu besoin pour croire à la parfaite innocence de M. Gendron : nous ne l'avons jamais pour un instant cru capable de l'acte qu'on lui reprochait, comme au reste M. Bachand l'avait lui-même hautement proclamé à la face de la chambre et du pays. Il est fâcheux qu'il n'ait pas poussé jusqu'au bout ce noble courage.

Quant à M. Gendron, il a fait plus que son devoir : il pouvait se contenter de nier et d'attendre la preuve que ses accusateurs auraient dû tenter. Cette preuve ne venant pas par la bonne raison qu'elle ne pouvait pas être faite, il vient de forcer, par ses amis du "Courrier," ses ennemis dans leurs derniers retranchements. Il a fait ce qu'il est souvent difficile de faire : il a prouvé une négative. En termes plus clairs, il a péremptoirement prouvé que non seulement il n'était pas coupable, mais qu'il était même impossible qu'il le fût. Il a écarté jusqu'au soupçon de présomption qui pouvait planer sur lui en établissant que sa loi sur le chemin de fer projeté accordait à St. Hyacinthe tout ce que demandait, et même plus que ne demandait la fameuse pétition qu'on l'accusait d'avoir subrepticement enlevée. La leçon est dure pour ceux qui ont conseillé et porté l'accusation : nous le regrettons pour eux. Mais il n'est pas mauvais que les choses tournent ainsi. L'exemple profitera à d'autres. On se fait trop facilement dans ce pays une habitude de calomnier impunément les hommes publics.

J. A. MOUSSEAU.

## SILHOUETTES LITTÉRAIRES.

J. C. Taché - G. de Boucherville - LaRue - Gérin-Lajoie - Fréchette - Routhier - Lemay - Chauveau - L'abbé Casgrain - Alfred Garneau - David - Marchand - Fabre - Carle Tom - Marmette - E. Gérin-Sulte - Dunn - Mousseau - Faucher de Saint-Maurice - Montpetit - Bourassa - L'abbé Provencher - Dessaulles - LeMoine - Fiset - Legendre - Buies - Decelles - DeGuisse - Royal - Provencher - Mme Leprou - Dansereau - Tassé, etc.

G. DE BOUCHERVILLE.

Nuda veritas.

Quand vous allez à Québec, il vous arrive quelquefois, sans doute, pour peu surtout que vous soyez membre du Parlement provincial, de passer, en longeant les remparts, par un endroit que les habitants de la vieille cité guerrière appellent "la grande batterie." Alors, si vous descendez, en tournant le dos à la mesquine enceinte parlementaire, la ruelle étroite et tortueuse qui serpente à côté de l'antique muraille, votre œil se promène ébloui sur le majestueux horizon qui domine fièrement les lourds canons de fonte dormant allongés au-dessus du rempart. Votre regard, tant qu'il peut aller, glisse sur les flots sombres du grand fleuve, caresse les vertes collines de la côte Beauport, puis finit par errer sur la cime ondulante et

bleuâtre des Laurentides dont les pics les plus élevés se dressent, au loin, dans un manteau de gaze vaporeuse arrachée aux nuages errants dans le ciel.

Mais autant il est grandiose, immense, cet horizon où le regard se perd avec délices, autant le trottoir, foulé par vos pas distraits, est étroit et serré contre le mur qui marque la limite des jardins du Séminaire. Aussi êtes-vous bientôt tiré de votre contemplation extatique par le bruit des pas d'un monsieur qui vient à votre rencontre. Comme vous allez lui faire place, vous regardez machinalement le passant. Puis, soudain, fleuve aux grandes eaux, collines verdoyantes et montagnes bleues, sont oubliés et vous contemplez curieusement, à la dérobée, celui dont la présence vous a tiré de votre rêverie.

Un vrai type. Cinquante-cinq ans. Grand, maigre. Teint bilieux. Figure osseuse, barbe grisonnante, bouche fine, nez accentué, grand front méditatif, yeux bruns, profonds, et tellement absorbés, qu'à leur regard en dedans on les croirait séparés du monde extérieur par le verre des lunettes qu'ils interposent entre eux et les vains objets de la vie matérielle.

Connaissez-vous cet homme, c'est à peine s'il vous salue en murmurant quelques mots qui ne vous sont certainement pas destinés ; car il se parlait à lui-même quand vous l'avez rencontré. Lui êtes-vous étranger ; oh ! alors, il ne perçoit en vous qu'un obstacle et ne se range qu'instinctivement pour ne point s'y heurter.

— Assurément, me direz-vous, c'est soit un poète, un philosophe ou un inventeur.

En effet, et plus même : car ces qualités différentes il les réunit toutes trois.

Poète, écrivain, il est l'auteur de ce roman fortement conçu que tous, enfants, vieillards, hommes graves et frivoles, dévotés et coquettes se rappellent avoir lu.

Qui ne connaît *Une de perdue* de *l'oubliées* ?

Qui ne se souvient de la sensation produite par ce récit ingénieux, large et sombre, lorsqu'il parut, d'abord en partie, je crois, dans l'ancien *Album de la Minerve*, et plus tard, en entier, dans la *Revue Canadienne* d'aujourd'hui.

Pour ma part, je sens encore un frisson de terreur en relisant la scène du serpent.

Pierre de St. Luc, victime d'un guet-apens que lui a tendu le docteur Rivard, qui veut faire disparaître le jeune homme pour s'emparer de sa fortune, tombe au pouvoir de la mère Coco-Létard et de ses deux fils, tous les trois gens de sac et de corde. Il est amené blessé et sans connaissance dans le bouge de la mère Létard, où il est descendu dans la cave, "attaché sur un lit de planches, dépouillé de ses vêtements, et baignant dans son sang."

Pluchon, complice du docteur, apporte à l'habitation des Létard une dame-jeanne qui contient un serpent à sonnettes, vivant, et dont la morsure est mortelle. Le bandit ouvre la trappe de la cave et lance avec force la dame-jeanne qui se brise en éclats au fond du cachot.

C'est la nuit. Au dehors rugit la tempête : le tonnerre et les éclairs sont déchaînés dans le ciel.

"Pierre de St. Luc s'était réveillé en sursaut, au bruit que fit la dame-jeanne en se brisant sur le plancher. Il entendit la trappe se fermer et crut distinguer, à la lueur de l'éclair qui avait illuminé le cachot, un reptile qui s'agitait au milieu des débris et des morceaux de verre brisé. Les sifflements aigus du reptile ne laissent plus de doute à Pierre de St. Luc que ses geoliers voulaient le faire mourir sous les morsures mortelles du serpent qu'ils venaient de jeter dans son cachot. Les éclairs qui commençaient à se succéder avec rapidité, lui firent voir un énorme serpent à sonnettes, replié en spirales sur lui-même, la tête élevée, les yeux jetant des flammes et se balançant comme pour s'élançer....

.... "Après quelque temps, le reptile lâcha un sifflement aigu, agita violemment ses sonnettes et se coucha le long du plancher, à l'endroit où il touche au mur. La direction que prit le serpent était opposée à celle dans laquelle se trouvait le lit de Pierre ; il put le suivre à l'espace de bruissement que faisait le serpent en coulant sur le plancher, quoiqu'il avançât lentement et sans agiter ses sonnettes.

"Pierre retenait son haleine pour mieux entendre, car sa tête, retenue par une courroie sur un morceau de bois au lieu d'oreiller, ne pouvait se tourner ; il était dans de cruelles angoisses ; quoiqu'il ne put plus voir le serpent, il sentit qu'il approchait de son lit, une sueur froide coula de son front ; bientôt il sentit le drap se soulever sur ses pieds, un corps froid glissait sur son corps nu. Toutes ses chairs frissonnèrent à ce contact. Le long de ses jambes il sentait se glisser le reptile qui se trouvait attiré par la chaleur. Bientôt il vit la tête du serpent dépasser le drap qui était replié sur sa poitrine. Il sentait son haleine sur son visage. Pierre eut la force et la présence d'esprit de rester immobile, réprimant, autant que possible, jusqu'aux battements de ses artères. Peu à peu le reptile ramassa ses anneaux et se roula en spirales sur la poitrine de Pierre ; celui-ci, qui avait fermé les yeux, les sentit s'ouvrir malgré lui par un effet spasmodique des nerfs, et ils s'attachèrent sur ceux du reptile qui brillaient comme deux charbons ardents ; il vit sa tête immobile, sa gueule entrouverte et montrant ses longues dents si fines qui tuent avec tant de promptitude ceux qu'elles mordent. Attiré par une puissance magnétique, Pierre ne pouvait fermer les yeux, ni les détacher de ceux du serpent. Il éprouva d'indicibles sensations, il sentait ses forces l'abandonner, son sang ne circulait plus dans ses veines, le vertige commençait à s'emparer de son cerveau. Il lui semblait voir les yeux du serpent grandir démesurément. Peu à peu ses paupières se fermèrent et tout son corps tressaillit convulsivement. Le serpent fit entendre un sifflement. Pierre avait perdu connaissance."

Cette scène vraiment dramatique nous rappelle — outre dans les Incas de Marmontel, cette caverne peuplée de serpents et dans laquelle Alonzo se réfugia par un soir d'orage — certain chapitre des *Mystères de Paris*, où l'on voit l'impossible héros d'Eugène Sue, enfermé prisonnier dans une cave submergée par l'eau qui monte toujours, menaçante, terrible, inévitable, tandis qu'une bande de rats terrifiés se précipitent sur le malheureux qui, garrotté, ne peut que frémir de dégoût sous ces milliers de pattes grouillantes. Mais la scène du cachot, telle que décrite par M. de Boucherville, est infiniment supérieure à celle des *Mystères de Paris*, ouvrage si à la mode il y a vingt ans, et maintenant oublié. Oui, la crainte, l'effroi, l'horripilation que les deux écrivains ont voulu développer en leurs lecteurs, par ces deux tableaux, atteignent une densité plus grande chez l'auteur canadien que chez le célèbre romancier français.

Malheureusement, à part les nombreuses négligences de style et de langage, un très-grand défaut dépare l'œuvre de M. de Boucherville. L'intérêt, si bien ménagé, si bien soutenu au commencement, loin d'aller croissant jusqu'à la fin, commence à languir dans la seconde partie et se traîne péniblement jus-

qu'à la fin. On dirait, dès que son héros a quitté ce pays aimé du soleil et nommé Louisiane, pour venir en Canada, que la verve de l'auteur s'est glacée au terrible vent de nos hivers.

Quelle raison donner de ce brusque changement dans le même ouvrage ?

Serait-ce que l'auteur écrivit la première partie du roman dans toute l'exhilaration de sa verve de jeune homme, tandis que la seconde fut terminée seulement vingt années plus tard, alors que ses illusions d'or avait fait place à ce froid réalisme qui, n'ayant plus la force de créer, ne sait que pleurer sur sa présente impuissance et regrette les beaux rêves de jeunesse à jamais envolés ?

Nous croyons plutôt que ce défaut était incontrôlable, vu le caractère de l'auteur. N'avons-nous pas dit, en effet, qu'il est à la fois poète, inventeur et philosophe. Eh ! voilà ! N'aurait-il eu que la seule qualité de romancier et i conduisait à bonne fin son ouvrage. Mais les deux autres hommes qui sont en lui ont paralysé le premier en voulant agir différemment chacun de son côté.

Ce matin, M. de Boucherville est poète. Le premier rayon de soleil qui s'est furtivement glissé dans sa chambre à coucher, était si gai, les eaux du vaste fleuve si calmes et grandioses lorsque l'auteur a fait sa promenade matinale vers certain bastion du rempart, si verdoyante était la vallée du Saint-Charles, la brise printanière avait de si doux parfums en venant caresser son front, que le poète enthousiasmé ne pense qu'à célébrer ; dans quelque œuvre nouvelle, ces beautés de la nature auxquelles il est si sensible.

Il gagne son bureau en scandant sa pensée au bruit de ses pas. Arrivé dans son cabinet de travail, au Conseil Législatif, il trouve sur sa table le journal du matin. Il l'ouvre et le parcourt, d'un œil d'abord distrait, puis, de plus en plus attentif : — Tiens, murmure-t-il, quelqu'un aurait trouvé le mouvement perpétuel ! Hum ! Il me semble que je ne suis pas bien loin, moi, de l'avoir découvert. . . .

Peu à peu, le journal lui glisse des mains. Lui ne s'en aperçoit pas ; car son œil profondément rêveur, n'a plus que ce regard en dedans que nous lui connaissons.

Probablement, toutefois, que son procédé du mouvement perpétuel est incomplet, car il secoue sa rêverie et porte ses regards sur une table encombrée de papiers et d'une pyramide de dictionnaires de toutes les langues connues.

— Bah ! se dit-il, et j'oubliais mon travail sur une langue universelle. Allons ! allons ! à l'ouvrage. Je n'ai pas fait grand chose, hier. C'est ce diable de Faucher qui m'a fait perdre tout mon temps. Il a engagé la conversation sur la similitude entre les caractères astèques et les hiéroglyphes égyptiennes, ce qui nous a entraînés dans une interminable discussion sur la physionomie à peu près identique des téocallis du Mexique et des vieux monuments égyptiens. Vite à l'œuvre, ou je n'aurai pas terminé la lettre A avant dix-huit mois.

Malheur à vous si vous intervenez alors, car il vous faudra certainement avaler, durant une heure, plus de racines. . . . de mots qu'il ne fallut autrefois de tubercules pour nourrir tous les solitaires de la Thébaidé.

Après avoir ainsi marié, pendant plusieurs heures, les syllabes les plus étranges et les plus étonnées de se rencontrer ensemble, un ambeau de nom français avec une bribe de substantif grec, une douce syllabe italienne avec quatre ou cinq rétives consonnes allemandes, il sent le besoin de reprendre des forces pour continuer sa gigantesque entreprise.

Mais en retournant à son logis, il fait rencontre d'une connaissance. On parle d'abord du chemin de fer du Nord, partant de M. Cauchon, puis des programistes, des prêtres du comté de Champlain et de religion. Peu à peu on cause prédictions, prophéties, miracles, et notre héros se lance à corps perdu dans une dissertation interminable sur les prétendus miracles des brachmanes, les supercheries de Mahomet et les fureurs extatiques des jongleurs indiens.

Sa pensée prend dès lors un autre cours, et le dictionnaire de la langue universelle est renvoyé aux calendes grecques.

Aussi, ce soir, s'endormira-t-il en rêvant à la dixième et dernière incarnation de Vichnou.

C'est ainsi que ce savant infatigable, étudie, cherche ou invente continuellement. Trouvera-t-il jamais quelque chose ?

Après-cela, comment voulez-vous que les œuvres de M. de Boucherville ne se ressentent pas des soubresauts d'un caractère aussi étrange. Un dernier trait de la mobilité des idées et des projets de l'auteur de *Une de perdue*.

Un jour, il demeurait alors à Boucherville, il annonce à sa femme qu'il part pour Montréal et que son absence sera de très courte durée.

Huit jours, deux semaines, trois mois s'écoulent, et Madame n'a pas de nouvelles de Monsieur.

Grand émoi dans la famille. Où est-il ? qu'est-il devenu ? Est-il vivant ou mort ?

L'anxiété de tous est à son comble, quand, cinq mois après son départ, on reçoit une lettre de l'absent.

Où l'ouvre. Elle est datée de Rio-Janeiro.

Il avait soudain pris fantaisie à notre héros d'aller, sans en prévenir personne, faire un petit tour de santé. . . . au Brésil.

PLACIDE LÉPINE.

ARGENTEUIL, ce 10 février 1872.

LOUIS VEUILLOT.

Un écrivain de talent, qui ne partage pas toutes les convictions de l'illustre polémiste et du grand chrétien, en fait le portrait suivant, que nos lecteurs devront parcourir avec un vif intérêt :

"Il est un homme d'assez haute taille, de corpulence moyenne, à la robuste carrure, aux larges épaules, aux bras musculeux, à la tête massive, couronnée d'une chevelure épaisse, négligée, que l'âge et le travail éclaircissent avec peine et argentent peu à peu.

"Si vous le regardez, il échappe à l'attention, que rien n'attire au premier abord, dans cette allure commune, dans cet air placide, dans cette physionomie sans autre caractère superficiel que les méplats saillants des joues et les empâtements rubiconds du menton.

"Mais sans vous laisser rebuter par cet abord bourgeois, rude, presque vulgaire, arrêtez-vous à contempler le modèle, et engagez, s'il se peut, avec lui la conversation.

"A cet homme qui semble venir du Marais, et n'être capable de honnêtes mais étroites préoccupations d'affaires, parlez de l'incident du moment, de l'homme du jour, de l'Empire et de guerre, du siège de Paris et du général Trochu, de la Commune et de M. Hugo, de la République et de M. Thiers, du congrès

AU NOM DE CHAMPLAIN!

des nouveaux catholiques et du père Hyacinthe, du pape Pie IX et du Concile, ou seulement de la dernière lettre épiscopale de congratulation reçue par le journal le *Monde* à propos de sa campagne de la grève dominicale.

« Alors certainement il vous arrivera ceci : vous passerez par toutes les vicissitudes d'impression qui constituent la gradation de la surprise à l'admiration.

« Peut-être irez-vous jusqu'à l'enthousiasme. Le cas s'est vu. Peut-être descendrez-vous brusquement jusqu'à cette colère sourde qu'inspirent la contradiction à outrance, le paradoxe à l'emporte-pièce, la satire trop épicée, la grêle d'épigrammes à jet si dense et si dru que les coups sont plus forts que justes, et qu'après avoir ri des autres, on finit par se fâcher, atteint soi-même par la pierre destinée au jardin du voisin.

« Peut-être enfin sortirez-vous sans éclaboussure ni égratignure de cet entretien avec ce maître gouailleur qui a ses jours de belle humeur naïve, de goguenarderie inoffensive, d'enjouement attendri et de malice attique.

« Le tout est de bien tomber avec lui et de choisir son jour. On le peut faire avec un homme qui a du talent tous les jours, même quand il se trompe, j'allais dire surtout quand il se trompe. Car cet homme est trop entier pour ne pas voir souvent à côté. Il défend quelquefois ce qu'il croit la vérité avec les armes de l'erreur. Il a des façons parfois trop profanes d'user d'un texte sacré. Son orthodoxie est à certains moments bien spirituelle et son eau bénite sent, par instants, le roussi. Il a trop de bon sens pour être toujours seulement l'homme de la foi, trop de tempérament pour demeurer toujours fidèle à la règle, enfin trop de gaieté pour rester toujours charitable.

« Tel qu'il est cependant, avec ses qualités et ses défauts, cet homme est tout simplement un grand croyant, un maître écrivain, un journaliste de premier ordre, un honnête homme et même un excellent homme qui, malgré tout ce qu'il a pu faire, a gardé plus d'admirateurs que de critiques et plus d'amis que d'ennemis.

« Le tout est, je le répète, de le prendre comme il convient, c'est-à-dire non à rebrousse-poil, et à son jour. Mais de quelque manière et à quelquel jour que vous le prenez, vous ne le prendrez point sans vert.

« Depuis 1830, cet homme porte un monde, et si à cette habitude du harnois, pendant un tiers de siècle de campagnes, le dos s'est un peu voûté et la tête inclinée sur l'épaule, il n'a rien certes des langueurs et des grimaces de la cariatide.

« Le fardeau a parfois été lourd à écraser tout autre ; et lui l'a porté toujours jovialement et allègrement, et ce fardeau, savez-vous son nom ? Il s'appelle la grandeur et la décadence du catholicisme lui-même ; il s'appelle quarante ans de journalisme religieux et de polémique ultramontaine, sans trêve ni repos, même le dimanche ; quarante ans de lutte implacable, de sillon quotidien à travers le scepticisme contemporain ; quarante ans de tribune publique, à peine coupés par un interrègne de sept années de repos forcé, de silence obligatoire, à la suite d'une suppression plus fatigante pour lui, plus énervante, plus douloureuse que les labeurs de son apostolat tout entier.

« Vous comprenez maintenant comment et pourquoi il est impossible de demeurer indifférent en présence d'un tel homme, si impatient du bâillon qu'un seul mot suffit, prononcé devant lui : le mot de sa vie toute entière, celui dont le thème éternel lui a fourni de si magistrales variations, pour réveiller le volcan qui bouillonne sous la neige de ce front placide, pour rompre le scel de ces lèvres épaisses et en faire jaillir le torrent, pour tendre l'arc relâché de ces paupières mi-closes et mettre dans ces yeux gris, qui vous semblaient béats, l'étincelle de la passion, de l'éloquence et de la satire.

« Ce grand improvisateur, dont rien n'a lassé la verve intarissable, ce volcan que rien n'a éteint ni même refroidi, et qui vomit presque chaque jour encore la flamme et la fumée, les rayons et les ombres, les diamants et les scories ; ce torrent qui gronde chaque jour encore contre ses dignes et bat l'hérésie contemporaine d'un flot tour à tour si pur et si troublé, tour à tour traversé des fanges de la terre et des reflets du ciel, cet avocat de Dieu qui a toutes les séductions, même celles du diable, et dont le masque et le talent rappellent Mirabeau, avec l'honnêteté et le style en plus, c'est M. Louis Veillot.

Pour compléter le portrait, il convient de citer la fin d'une étude critique sur les deux ouvrages tout récemment publiés par M. Louis Veillot : *Rome et le Concile, et Paris pendant les deux sièges.*

« On devine enfin, dit l'éminent critique que nous citons, et surtout le bruit de flèches d'or en l'air et de volées de gourdin sur l'échine du bourgeoisisme voltairien et du radicalisme babouviste, qui retentissent tout le long de ces deux volumes pleins de douleurs et de colères patriotiques, consacrés à l'agonie du Siège et aux convulsions de la Commune, aux fautes de la guerre nationale et aux hontes de la guerre civile. Jean Ziska, le chef des Hussites, s'était, dit-on, fait un tambour de la peau d'un de ses ennemis. M. Louis Veillot, tout orthodoxe qu'il soit, ne résiste pas à son goût pour cette tradition, et c'est sur la peau asine de certains de ses adversaires qu'il bat le plus volontiers, d'une baguette enragée, ses plus beaux roulements d'ironie et ses meilleurs bans d'indignation.

« Pourquoi pas, après tout ? Dans les temps troublés, l'aménité des temps prospères est elle toujours possible ? Peut-on toujours traiter avec les façons académiques le triomphe des bestialités populaires et les polissonneries des Raoul Rigault au pouvoir ? M. Louis Veillot ne l'a pas pensé, et nous avouons qu'il faut parfois de ces coups de tonnerre du Sénat, de ces coups de tambour battus sur le dos de la bête humaine pour désinfecter l'air obscurci des sauterelles du parasitisme et des frélons de la corruption. Sans doute, dans l'ordre providentiel de notre décadence, les rudes fouetteurs et les bâtonnistes implacables ont leur raison d'être et leur mission. Peut-être la religion perd-elle quelque chose à ces excès et souffre-t-elle un peu, loi d'amour et de pardon, d'être transformée passagèrement en loi de talion et de terreur. Mais qu'on y songe, quand tout se prend d'assaut, c'est avec les armes de l'assaut que le ciel se doit défendre.

« Quand tout est compromis dans une société venue de toute autorité et réduite aux derniers respects, peut-être les haines sacrées ne perdent-elles rien à se servir des armes profanes. Le catholicisme a perdu à être défendu ainsi quelque chose de la pudeur religieuse et de la majesté sainte ; mais il y a gagné d'être compté comme une opinion et comme un parti qui ne saurait périr en politique (je ne parle pas de l'éternité du dogme qui est assurée) tant qu'il existera des Montalembert, des Donoso Cortés, des Dupanloup et des Veillot, pour combattre l'erreur et même pour la châtier, et défendre la vérité outragée, non plus avec les baisers fraternels et la houlette fragile des prosélytismes antiques, mais avec la poignée de verges que les apôtres de nos jours ont coutume et peut-être raison de joindre à leur bâton pastoral.

C'était en 1869. Malade, brisé par le travail, légèrement mordu par l'ennui, j'étais allé demander à l'Europe un peu de changement et de repos.

L'Hibernian avait fait merveille : en dix jours l'Atlantique était franchi.

L'Irlande m'éblouit. L'Angleterre m'enrhuma.

La France me fit pleurer ; pleurer de joie et d'orgueil, car alors pour la France, nous ne pleurons pas autrement.

Oui, c'était bien là cette "terre de souvenance" telle que je l'avais entrevue dans mes rêves les plus charmants. Elle était forte, grande, belle, énergique, toute ruisselante de gloire et d'enseignement, car, à cette époque, l'histoire ne se faisait que pour la France seule.

Pendant deux mois, j'eus le vertige de Paris. Puis, lorsque le calme se fit, je songai qu'en France, il y avait pour moi un coin de terre où se trouvait véritablement la patrie. J'y partis, cheminant vers l'Océan et refaisant pieusement ce pèlerinage que nos aïeux, les gens de la Saintonge et du pays d'Aunis, faisaient il y a bientôt 250 ans, lorsqu'ils venaient au nom du Christ et des fleurs de lys convertir et coloniser la Nouvelle-France.

Choyé, dorloté, par l'idéal d'une famille Saintongaise, je fis un rêve vraiment magnifique. C'était l'époque du feu comte, Messire de Frontenac. A mes pieds défilaient les vieux noms de nos annales, de Vaudreuil, Lemoine de Sérigny, de Palluau, de la Gallissonnière, de Verchères, Legardeur de Tilly, de la Saussaye, Legardeur de Beauvais, de Pommeroy, de Salaberry, etc., etc., tout cela mêlé à notre vieille bourgeoisie, Marchand, Chauveau, Boyer, Archambault, noms moins sonores, mais plus solidement faits pour résister aux secousses des temps.

Presque tous avaient conservé un souvenir du Canada. L'un avait le portrait d'un arrière grand père qui avait joué d'estoc et de taille contre l'Iroquois, l'autre assurait qu'un de ses aïeux avait été officier de marine *des pays de Nouvelle-France*, un troisième se rappelait vaguement avoir entendu dire qu'autrefois sa famille possédait une large concession seigneuriale, sise dans la direction du Labrador.

Et les causeries d'aller leur train, et les points d'interrogation de pleuvoir. Parlaient-ils français en Canada ? Les Iroquois et les Algonquins se faisaient-ils encore la guerre ? Les Indiens étaient-ils aussi nombreux et aussi féroces qu'autrefois ? Faisait-il plus froid au Canada qu'en Sibérie ? Le Saint-Laurent était-il plus large que le Rhône ? Quelle espèce d'animal était le caribou ? Que sais-je, enfin, ? on puisait à pleine main dans mon érudition toute canadienne.

Oh ! les bonnes gens ! et les heures charmantes que nous passâmes alors ensemble, dans la belle patrie de Champlain ! Nous étions au mois d'août : le temps était chaud, le soleil ardent et les vignes ployaient sous la grappe. On se plaignait bien par ici par là de la sécheresse, mais en somme la vendange promettait d'être bonne, et tout le monde souriait, car partout régnait l'aisance et la paix.

Depuis... ah ! depuis, la Prusse a passé sur la France ! le deuil est au pays d'Aunis et dans la Saintonge comme partout ailleurs, et cette famille sainte, que j'avais laissée souriante et dévouée, pleure maintenant les morts de la patrie, et la patrie elle-même appauvrie et démembrée.

Le calice se remplit lentement ; les larmes succèdent aux larmes, les désespoirs aux désespoirs. Partout gisent le deuil, l'isolement, et le dernier courrier venu de France, apportait encore le récit d'une nouvelle catastrophe.

Un savant et un brave homme, le bibliothécaire de la ville de Saintes, me disait :

BIBLIOTHÈQUE DE }  
SAINTES. } SAINTES, le 12 Février 1872.

Monsieur, Je n'ai pas besoin, après de vous de me servir des noms de madame de F... qui veut bien m'honorer de son amitié, ou de M. H. de T..., mon compagnon de travaux ; le malheur qui nous frappe tous, sera une suffisante recommandation.

Lors de votre voyage en Saintonge, j'étais absent, et je ne pus vous montrer notre riche bibliothèque. Vous avez bien fait de ne la pas voir : vous vous épargniez ainsi le regret d'apprendre que toutes ces richesses bibliographiques incomparables, nos importantes archives ont été dévorées par les flammes. La catastrophe est immense, la perte irréparable. Que de documents anéantis pour l'histoire du pays et des familles Saintongaises.

Cependant nous voici à l'œuvre. Nous essayons de réparer le désastre, et de toutes parts, on répond avec empressement à notre appel. J'ai songé que vous, que d'autres au Canada, seriez bien aises de venir au secours de la vieille capitale de la Saintonge. C'est de Saintes, de Saintonge, de Bourgneuf, de Marennes, de Rochefort, de La Rochelle, que sont sortis les premiers colonisateurs du Canada, les fondateurs de Québec. J'ose espérer que parmi vous, quelques personnes se souviendront, et je m'adresse à vous, monsieur, pour leur rappeler ces souvenirs.

Le Maire de Saintes, M. le comte Anatole Le Mercier, dont le nom doit être connu par les catholiques Canadiens-Français, parce qu'il a bravement soutenu les droits de l'Église à l'ancien Corps Législatif—écrivit au Maire de Québec pour lui demander les doubles des Bibliothèques publiques. Vous voyez ce qu'il nous paraît utile et convenable de faire, dans les journaux, les revues etc. Peut-être, trouverez-vous quelques familles qui tiennent à relier ses souvenirs. Un tableau de marbre portera inscrits les noms des fondateurs de la bibliothèque : on est fondateur moyennant le don d'une somme d'au moins cent francs.

Nous acceptons toutes les sommes, tous les ouvrages qu'on voudra bien nous adresser.

Je ne puis écrire à chaque auteur canadien, ayez la bonté de leur faire parvenir ma requête. Que chacun m'envoie un exemplaire de ses œuvres : un registre spécial contient le nom de tous ceux qui auront donné quelque chose, argent ou livre, à la Bibliothèque.

Veillez agréer, monsieur, l'hommage respectueux de votre dévoué serviteur.

Le Bibliothécaire,  
LOUIS AUDIAT.

A cette lettre était jointe une seconde missive, signée par le maire de Saintes :

VILLE DE }  
SAINTES, } SAINTES, (Charente Inférieure,)  
BIBLIOTHÈQUE. } le 12 Janvier 1872.

Monsieur, Le malheur qui frappe la ville de Saintes, cet incendie qui

a détruit avec toutes ses archives depuis 1412, une bibliothèque considérable, riche en collections importantes, en reliures de luxe, en incunables curieux, en ouvrages rares, précieux, rappelant les noms des Fénélon, de l'Intendant Begon, des Séguier, des de Thou, Mazarin, Grolhier, d'Amboise, Turenne, et autres, a ému surtout les hommes qui, comme vous, Monsieur, savez apprécier la valeur d'un livre, et qui comprenez l'étendue de la perte faite. Aussi n'avons-nous pas hésité à nous adresser à vous. Nous essayons de réparer un peu le désastre et nous faisons appel à tous les hommes de lettres, à tous les libraires, à tous les bibliophiles, aux gens de cœur en un mot. Déjà, beaucoup de nos confrères nous ont adressé leur offre ; nous osons espérer, Monsieur, que compatissant à un malheur qui n'afflige pas seulement la ville de Saintes, mais la science, l'histoire, la littérature, vous voudrez bien nous donner par l'envoi de quelques volumes, une marque d'intérêt, dont nous serons reconnaissants. Les noms des donateurs sont inscrits sur un registre spécial qui perpétuera et le don et notre gratitude.

Veillez agréer, Monsieur, l'hommage de nos sentiments dévoués.

Le Maire, ANAT. LEMERCIER. Le Bibliothécaire, LOUIS AUDIAT.

Le zèle de M. Audiard et son amour pour la science ne s'arrêtaient pas là : en face des ruines fumantes de sa chère bibliothèque, il se prit à songer à nous tous.

SAINTES, (Char.-Inf.) le 12 janvier 1872.

Aux hommes de Lettres Canadiens-Français.

Messieurs, Vous avez appris le désastre qui frappe la ville de Saintes. L'importante Bibliothèque avec ses manuscrits nombreux, ses incunables, ses éditions rares ou précieuses, ses autographes, ses grandes collections, ses archives, tout a péri dans les flammes. Notre douleur à tous est profonde. Il y avait là, la bibliothèque de Fénélon, toute une correspondance diplomatique du xvie siècle, des cartulaires, des volumes qu'on eût payés au poids de l'or, les délibérations du corps de ville depuis 1456. C'est l'histoire de la contrée et de la ville de Saintes, l'histoire de nos familles municipales, de nos bourgeois, de nos commerçants, de nos ouvriers, qui a péri. Les notes, les copies que j'avais tirées de ces livres et de ces registres ont été dévorées elles-mêmes avec les originaux. Il n'existe plus une feuille des archives. Et j'ai vu tout cela flamber en quelques instants. Vivant au milieu de ces trésors, j'apprécie mieux l'étendue de la catastrophe. La perte est irréparable.

Cependant la ville de Saintes aura une bibliothèque. Déjà des offres, des promesses nous ont été faites. Les dons arriveront de toutes parts, quand on connaîtra l'immensité de notre malheur. Aussi, je n'hésite pas, M.M., à m'adresser à vous. Au nom de la ville de Saintes, au nom de la science, venez à notre aide. Tout ce que vous nous enverrez, livres, brochures, pièces, journaux de la localité, les ouvrages que vous auriez publiés, les travaux des sociétés savantes, seront reçus avec la plus vive reconnaissance. Faites connaître à vos amis notre détresse et notre espérance. Nous osons compter que leur patriotisme sera à la hauteur de notre désastre. Les noms des donateurs seront pieusement conservés et inscrits parmi les fondateurs de la nouvelle bibliothèque.

Veillez agréer, M.M., l'hommage respectueux de votre très-humble serviteur.

Le Bibliothécaire,  
LOUIS AUDIAT.

Dans son immense douleur, M. Audiard n'a rien oublié ; et ce navrant courrier que je dépouille devant le public, se terminait par cette circulaire, qu'il m'a prié de livrer à la publicité de la presse Canadienne-Française.

SAINTES, 12 Janvier 1872.

Monsieur le Rédacteur.

Vous avez bien voulu appeler sur la catastrophe dont la ville de Saintes vient d'être la victime, l'attention des hommes intelligents qui vous lisent. Grâce à vous, grâce à la presse, on a su quelle perte irréparable venait de faire les arts, les sciences, les lettres ; car ce n'est pas seulement Saintes qui souffre et souffrira de ce désastre ; c'est le département, c'est la province tout entière, c'est l'histoire elle-même. Que de faits anéantis dans cette nuit funeste du 12 novembre ! Nos archives qui remontaient à 1412, contenaient l'histoire manuscrite et inédite de notre contrée. La bibliothèque la renfermait imprimée, avec de nombreux manuscrits, des exemplaires uniques, des collections importantes, des éditions originales, des livres rares, des volumes précieux. Presque tout ce qui a été écrit sur notre province avait été puisé là. Car une bibliothèque n'est pas seulement un ornement pour les murs qui la gardent et une richesse pour la ville qui la possède ; c'est un foyer dont les rayons se répandent partout.

... et là l'élan généreux de tous pour atténuer le désastre ; de là ces offres qui nous arrivent des points les plus éloignés, du Havre, de Lille, de Coulon, comme de Poitiers ou de Bordeaux. Il y a des villes encore sous le joug prussien qui ont trouvé dans leur infortune une sympathie pour notre malheur, et organisent des comités pour nous envoyer des livres. Dans notre département, les conseils municipaux de Rochefort et de La Rochelle, nous sont les premiers venus en aide ; les sociétés savantes nous offrent la collection de leurs mémoires ; les écoles publiques font des souscriptions. Il importe que tout le monde contribue à cette œuvre patriotique, du moins, tout ce qui porte un nom français.

Le titre de *fondateur* est acquis à quiconque donne une somme d'au moins cent francs, qu'on peut payer en plusieurs termes ou annuités. Les noms des fondateurs seront gravés sur le marbre dans la salle de la nouvelle bibliothèque. J'ai déjà inscrit, au nombre des fondateurs, M. le comte Anatole Lemerrier, maire de Saintes, pour une somme annuelle de 500 francs pendant dix ans ; M. Geay-Bess et M. Martineau, adjoints ; M. le comte de Clervaux, conseiller municipal ; M. de Laborde et M. de Blossac, propriétaires à Saintes ; M. Mestreau, M. Denfer-Rochereau et M. le comte Duchatel, députés ; M. Dufrère, ministre de la justice ; le Collège de Saintes, pour une somme de 264 francs ; M. de Cazenove de Pradines, d'Agen, etc.

Veillez, monsieur le rédacteur, annoncer qu'une souscription est ouverte dans vos bureaux, et que vous en publierez les listes. Que chacun nous apporte quelque chose, argent ou livre ; nous ne dédaignons rien. Les plus petits ouvrages mêmes, surtout s'ils ont un rapport quelconque à notre province, seront les bien venus : almanachs, annuaires, affiches, journaux, brochures, volumes de tout format, esprit, millésime,

état. Les collections importantes se forment de ces feuilles qu'on dédaigne.

Une bibliothèque sera refaite. Elle sera refaite par l'initiative individuelle, le zèle de tous, la bonne volonté de chacun. C'est surtout à notre époque et dans les circonstances présentes qu'il faut s'habituer à s'aider soi-même et à ne pas attendre perpétuellement le secours de l'Etat. Les dons, les offres qui nous arrivent nous prouvent que nous n'avons pas trop présumé du patriotisme intelligent et de la générosité active de notre contrée. Je voudrais pouvoir écrire sur le monument que la municipalité de Saintes va élever à la science et aux lettres :

*Bibliothèque de trente mille volumes, détruite par les flammes, refaite en trois mois par la libéralité de tout ce qui porte un nom français.*

Veillez agréer, etc.,

Le Bibliothécaire,

LOUIS AUDIAT.

La voix douce et suppliante de la Saintonge sera-t-elle entendue ?

Oui.

A l'œuvre messieurs !

Vite ! poètes et rêveurs, emballez tout douillettement bluettes, odes et sonnets ! Sévères historiens, gais romanciers allez raconter là bas, ce que les "fils de France" ont su faire de cette terre ingrate et solitaire du Nord !

Allons ! que pas un seul ne manque à cette course au clocher du souvenir, et que chacun d'entre nous donne à Saintes, la vieille capitale de "Xaintoigne" au nom du père de la patrie, au nom de Champlain ?

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

#### A NOS CONFRÈRES DE LA PRESSE FRANÇAISE.

Nos confrères de la presse canadienne-française feraient acte de courtoisie et de bon souvenir, envers la France, s'ils voulaient bien reproduire l'appel que le bibliothécaire de la ville de Saintes, M. Louis Audiat, fait à tous les gens de cœur de la province de Québec.

Les livres—canadiens-français, autant que possible,—que l'on voudra bien offrir à la bibliothèque de la capitale de la Saintonge, seront reçus, avec reconnaissance, de ce jour à six semaines, à Montréal par M. et à Québec, par M. Faucher de Saint-Maurice, au Conseil Législatif, palais du parlement.

#### REVUE ÉTRANGÈRE.

##### FRANCE.

M. Rouher, l'ex-ministre de Napoléon III, et le plus éloquent de ses partisans, a été élu en Corse. C'est un événement ; sa présence et sa parole dans la Chambre ne peuvent manquer de soulever des luttes violentes. M. Rouher a pu juger des sentiments du peuple à l'égard de l'empire, il y a quelques jours. Il assistait aux funérailles de M. Conti, ancien secrétaire privé de Napoléon.

Comme le cortège funèbre approchait du cimetière du Père Lachaise, le carrosse de M. Rouher fut entouré par une foule hostile qui criaient : "A bas les impérialistes."

Les amis du député de la Corse vinrent à la rescousse, et il put se dégager de ses assaillants et continuer son chemin.

On dit que les agents de Napoléon travaillent la populace de Belleville et de Montmartre dans Paris, en faveur du rétablissement de l'Empire. Pourquoi cette canaille là ne serait-elle pas pour Napoléon ? Elle est plus impie et plus prussienne que française !

La police a reçu des informations qui la portent à croire que 60,000 carabines et 30 canons, avec de grandes quantités de munitions, sont cachés dans Paris. D'actives recherches se font dans toutes les parties de la ville.

##### LE COMTE DE CHAMBORD.

Les monarchistes s'agitent eux aussi ; la majorité est peu en faveur des Orléanistes. Elle a envoyé une députation auprès du comte de Chambord, qui demeure en ce moment à Anvers, en Belgique, où il attend les événements. Cette députation est chargée de s'entendre avec le comte de Chambord et de formuler un programme. Mais le futur roi va répondre, comme de coutume, qu'il n'est pas pressé, quand on voudra accepter ses conditions, on viendra le chercher.

Il y a quelque chose de si grand dans la conduite de cet homme là, des convictions et une noblesse de sentiments si remarquables, il nous paraît tellement au-dessus des hommes qui gouvernent la nation depuis cent ans, avec des intrigues et de la corruption, que nous croyons sans trop de misère à son avènement dans l'intérêt de la France et des principes qui devraient régir le monde.

Rien de beau comme les souscriptions qui se font partout en ce moment pour payer la rançon de la France et pour la délivrer de la souillure des bataillons prussiens.

Des dons pleuvent de tous côtés, les femmes si ingénieuses dans leur dévouement, font des prodiges pour le succès de l'œuvre qu'on a mise sous leur protection.

##### ANGLETERRE.

La question de l'arbitrage fait moins de bruit ; la première colère passée, les Anglais reprennent leur sang froid et les Américains leur bonne humeur. Le factum que l'Angleterre doit mettre devant la Commission de Genève a été livré au public. Après avoir nié que l'Alabama, le Florida, le Georgia et le Shenandoah aient été armés en Angleterre, le document conclut en ces termes :

"Pendant que l'Angleterre regrette le départ des croiseurs rebelles de ses ports, elle ne peut reconnaître la justice des réclamations formulées contre elle pour des dommages pécuniaires par suite de leurs actes. Les Etats-Unis doivent établir

solidement le fait de la négligence de l'Angleterre. L'Angleterre est prête à accepter le jugement du tribunal des arbitres, qu'il lui soit favorable ou défavorable. Elle désire seulement que ce jugement soit équitable."

##### ASSASSINAT.

Lord Mayo, gouverneur général des Indes a été assassiné. Il inspectait la prison de Port Blair, dans les îles Andaman, baie du Bengale. Un convict musulman, se dégageant des officiers et des gardes qui l'entouraient, a frappé le comte de deux coups de couteau dans le dos. La mort a été instantanée. Le meurtrier a été mis aux fers.

La réception de cette nouvelle a répandu une grande consternation dans la Chambre des Communes. Les expressions de sympathie pour la victime sont générales. L'assassin va être jugé, et son sort n'est pas douteux.

Dans la Chambre des Communes, le projet de loi concernant le scrutin a passé à sa seconde lecture, par un vote de 109 contre 51.

Une motion faite dans la Chambre des Lords pour blâmer le gouvernement d'avoir fait une certaine nomination a été rejetée par une majorité de deux voix seulement.

##### MEXIQUE.

Les juaristes disent que le président Grant doit maintenant agir promptement s'il a l'intention d'aider Juárez.

Le nombre des révolutionnaires maintenant en campagne est estimé à 30,000, le chiffre le plus considérable qui ait jamais été sous les armes. Le gouvernement tient bon néanmoins.

Juárez a proposé de se retirer, de résigner et de laisser la présidence à Mejia, son ministre de la guerre.

L. O. DAVID.

#### GRANDE INQUIÉTUDE.

Le Star dit qu'on s'inquiète beaucoup dans le voisinage de la Station de Police Centrale, de savoir quel va être le successeur de notre zélé Recorder, M. Sexton. Non pas que ce monsieur soit malade ou qu'il ait l'intention de donner sa démission, mais on s'attend qu'un jour ou l'autre il va être enterré sous les ruines de l'édifice où il siège tous les matins.

#### DES PRINCIPES.

Le double mandat a été aboli en Haut-Canada. C'est étonnant comme ce qui était mauvais devient bon, lorsque ce n'est plus le même gouvernement qui régit. Dix-neuf membres seulement ont voté pour le double mandat. MM. Blake et McKenzie ont déclaré qu'ils donneraient leur démission comme ministres et membres de la Chambre locale immédiatement. C'est un acte de courage et de désintéressement.

Le *Courrier des Etats-Unis* qui ne pêche jamais par excès de flatterie fait les plus grands éloges d'une lecture faite par le Rév. P. Monnot, à New-York, sur les missions de l'Orient et il reproduit cette lecture. Rien de plus beau, de plus poétique en effet. Quelle magnifique tableau de l'Orient !

#### L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Les comptes-rendus du cours de M. l'abbé Paquet deviennent de plus en plus intéressants ; le savant abbé ne pouvait avoir un meilleur interprète de sa pensée, de ses admirables enseignements. Avouons qu'il se dit de bien belles choses à cette Université-Laval, la science en coule comme d'une source intarissable et ses eaux pures vont partout féconder les intelligences.

Vraiment, pour une institution endommagée par le gallicanisme, c'est beau. L'Université-Laval n'est pas gallicane ou bien le gallicanisme est une chose magnifique. C'est mon opinion et celle de beaucoup de monde. Si nous avions quelque chose de semblable à Montréal, cela ne ferait pas de mal à la jeunesse, ni à beaucoup de personnes qui ne sont plus jeunes.

L. O. D.

Le conseil et les habitants de la paroisse de St. Prosper dans le comté de Champlain se sont assemblés et ont passé des résolutions dans lesquelles ils déclarent que le curé, M. l'annon-ton n'a jamais dit les paroles dont l'accuse le *Journal de Québec*, au sujet du chemin de fer du Nord.

Le recensement de la ville donne lieu à des incidents charmants. La *Minerve* rapporte que la semaine dernière, l'un des commissaires venait de laisser une maison où il avait grossi considérablement sa liste, lorsqu'une fenêtre s'ouvre et une voix lui crie : Ohé ! monsieur, venez donc, il y en a un de plus !

#### DEUX ÉCUREUILS ET UN SIFFLEUR.

Cette gravure est très-populaire en Angleterre ; elle a été faite par un lord, un personnage de la plus haute noblesse. On connaît les mœurs de l'écureuil. Il ramasse des noix pendant l'été, en remplit les troncs et les fentes d'un vieux arbre ; c'est sa provision pour l'hiver. C'est ordinairement sur l'enfourchure d'un arbre qu'il s'établit, on sait comment avec des branches et de la mousse il se fait des demeures où il est à l'abri de la pluie et des intempéries des saisons.

#### LES RUINES DU MONUMENT DE MEMNON.

Memnon est un personnage mythologique, fils de l'Aurore et de Tithon, roi d'Ethiopie. Il fut tué, dit la *Fable*, par Achille. On lui avait érigé deux statues devant un temple fameux, l'une au nord et l'autre au sud. Celle du nord avait, dit-on, le don de faire entendre les sons de la harpe au lever du soleil.

Du temple, il ne reste plus aucun vestige. Les poètes et les voyageurs en ont dit des merveilles.

#### VICTORIA.

##### CAPITALE DE LA COLOMBIE.

Victoria, est une fort jolie petite ville, située sur le Pacifique, dans l'île de Vancouver à l'entrée du Détroit de Fuca. Sa population a beaucoup varié depuis sa fondation, grâce aux découvertes des placers de l'intérieur. Elle a été de 10,000 âmes au moment de la fièvre de l'or ; elle est aujourd'hui de 5,500 à 6,000 âmes. Son port est sûr, commode, mais d'une entrée difficile pour les grands navires, lesquels vont mouiller à *Esquimalt*, port militaire à 2 milles de Victoria.

La plupart des maisons sont en bois ; les rues larges, coupées à angles droits ; il y a un parc, promenade publique, et un terrain pour les courses. Les édifices du gouvernement, bureaux, etc., sont en briques et ont un aspect pittoresque. De nombreuses églises protestantes, deux églises catholiques, une magnifique synagogue, un théâtre, plusieurs hospices, deux couvents de sœurs, des Associations de bienfaisance. Il y a trois banques, une usine à gaz, des hôtels confortables, et de ravissants points de vue dans les alentours. La ville fut incorporée en 1862. Le revenu de la ville se compose du prix des licences commerciales et d'une taxe d'un quart pour cent sur la valeur courante de la propriété immobilière. Il se trouve dans la ville près de 600 à 700 chinois et autant d'Indiens, non compris dans la population.

Victoria est le port d'entrepôt de toute la Colombie ; ce fut autrefois un port libre, d'où les territoires voisins des Etats-Unis, tiraient la plus grande partie de leurs marchandises.

La flotte anglaise du Pacifique a sa station à *Esquimalt*. Victoria est appelée à devenir un des entrepôts du *Sound*, un archipel qui s'étend d'Alaska, jusqu'à Victoria, comprenant tout le golfe de *Georgia*, et plus tard, le point principal du commerce avec la Chine et le Japon. La ville de Victoria, date en somme de dix ans ; avant cette époque, il n'y avait qu'un fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

##### BRIGANDAGE.—Nous lisons dans le *Courrier* de San Francisco :

Il y a longtemps que nous n'avions entendu parler de diligence arrêtée par des voleurs, et nous commençons à concevoir des inquiétudes sur le sort de cette vieille tradition californienne. Mais ce n'était qu'une fausse alarme ; avec le beau temps, les écumeurs de grande route sont rentrés en campagne, et leur premier exploit, qui date du 13 janvier, s'il ne brille pas par l'originalité, a du moins le mérite d'avoir été exécuté avec une certaine audace.

La diligence qui a figuré dans cette affaire est celle qui fait le service de Mokelumne Hill à Milton. Elle était partie à l'heure ordinaire, n'emmenant qu'un seul voyageur—un gentleman nommé Yates,—qui avait pris place à côté du conducteur. On arriva sans accident à Spring Valley, la première station, où le stage correspond avec celui de San Andreas. Là, on déjeuna ; puis on se remit en route après avoir pris les lettres de San Andreas et la cassette de Wells and Fargo, laquelle, par suite du retard causé dans les envois précédents par le mauvais temps, se trouvait contenir la somme assez ronde de 2,900 dollars.

A six milles de là, on trouve un hôtel, à l'enseigne de North America, où la voiture s'arrêta un instant. En quittant l'hôtel, la route est bordée de chaque côté par des bois-taillis presque impénétrables. C'est une région assez triste d'aspect qui semble admirablement disposée pour les vols et les assassinats nombreux dont elle a déjà été le théâtre. Cependant, comme c'était en plein jour, le conducteur et son passager n'avaient aucune appréhension.

A trois quarts de mille environ de l'hôtel se trouve un ruisseau que les pluies ont considérablement grossi. La diligence venait de traverser ce ruisseau et gravissait lentement la côte qui s'élève sur l'autre bord, lorsque le conducteur s'aperçut que l'un des chevaux boitait. Cette découverte l'inquiéta, et il suivait attentivement les mouvements de l'animal pour se rendre compte de la gravité de l'accident, quand l'attelage arriva au sommet de la montée.

Ici, le conducteur releva la tête, et fut assez désagréablement surpris de se voir couché en joue par un fusil à deux coups que tenait un individu qui avait pris position au milieu de la route. Cet individu avait la figure couverte d'un masque blanc et les pieds enveloppés de cette toile grossière qui sert à fabriquer les sacs à pommes de terre. Il se tenait là, immobile comme la statue du commandeur, barrant le chemin au malheureux conducteur, qui avait naturellement arrêté ses chevaux, ce qui, du reste, était nécessaire pour leur faire reprendre haleine.

Après un moment de silence, le conducteur se décida à demander à l'inconnu ce qu'il pouvait faire pour l'obliger. "Donnez la cassette de l'express," fut la réponse. Ce qu'entendant, M. Yates, le voyageur, fit un mouvement comme pour déboulonner le tablier, afin de pouvoir se baisser et prendre la cassette ; mais l'homme au masque l'ayant prévenu poliment que s'il faisait un mouvement de plus il se verrait forcé de le tuer, Yates se tint tranquille.

Ce fut donc le conducteur qui prit la cassette et la jeta au milieu de la route, en se conformant aux instructions que lui donna le voleur. Ceci fait, il reçut l'ordre de continuer sa route, et l'on peut croire qu'il ne se fit pas prier pour obéir. Après avoir marché quelques pas, il eut la curiosité de regarder en arrière, et put remarquer que les deux canons du fusil s'étaient retournés et ne cessaient de le coucher en joue. Cette découverte le guérit de sa curiosité, et il ne songea plus qu'à presser ses chevaux. Il avait totalement oublié qu'il en avait un qui boitait.

Quand la voiture arriva à Jenny Lind, et que les habitants furent informés de ce qui s'était passé, cinq ou six partirent immédiatement pour la scène du vol. Ils trouvèrent à cinquante pas environ de l'endroit où la diligence avait été arrêtée, la cassette veuve de 2,900 dollars qu'elle contenait le matin. Seulement les voleurs avaient laissé intactes les lettres et la feuille de route du conducteur.

Nous disons les voleurs, car l'examen des lieux révéla qu'ils étaient deux et avaient des chevaux cachés dans le taillis. Mais là s'arrêtent les renseignements obtenus. Les voleurs ont si bien réussi à dissimuler leurs traces, qu'il a été impossible même de soupçonner la direction qu'ils ont suivie.

Un Irlandais alla, l'autre jour, demander un avis à M. X. avocat de cette ville. Apercevant un *safe* dans le coin du bureau, il demanda à son avocat ce que c'était et à quoi cela servait.

—C'est pour préserver du feu les papiers et documents qu'on y met.

—Dites-vous, Votre Honneur, que rien de ce qu'on met là-dedans ne brûle.

—Oui, mon cher Pat.

—Alors vous feriez bien de vous y faire enfermer, quand vous mourrez.



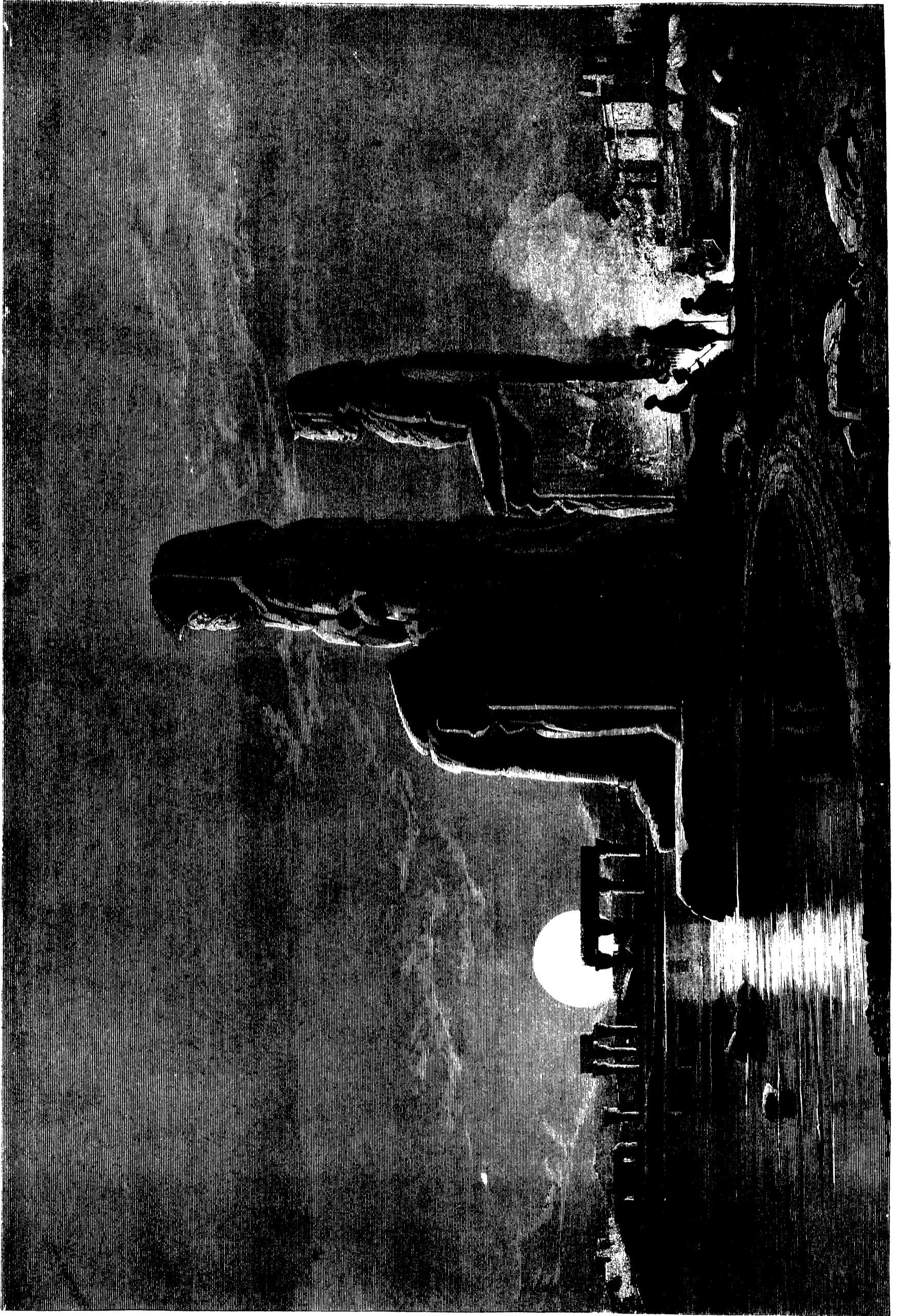
"LES CASSE-NOISETTES ET LE SIFFLEUR."—D'APRÈS UN TABLEAU DE SIR EDW. LANDSEER.



L'OPINION PUBLIQUE, 22 FÉVRIER, 1872.

D'APRÈS UN TABLEAU DE GUIDO RENI, GRAVÉ PAR ROBERT STELAGE.

*Miserere mei, Deus, secundum  
magnam Misericordiam tuam.*



LES RUINES DE MEMNON SUR LE NIL, AU CLAIR DE LUNE.

## A CEUX QUI N'ONT PAS RECU LA PRIME.

Plusieurs de nos abonnés qui résident dans des paroisses où nous n'avons pas encore d'agent, se plaignent de n'avoir pas reçu LA PRIME, quoiqu'ils aient rempli les conditions exigées. Nous leur dirons de patienter un peu. Nous sommes occupés à établir des agences partout, et sitôt un agent nommé, nous lui envoyons un rouleau de gravures pour les abonnés de sa paroisse. Chacun reçoit la Prime en bien meilleur état de cette manière. Le délai n'est que dans l'intérêt de nos abonnés. Chacun sera servi avec le temps. Prenez patience.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 22 FEVRIER, 1872.

## LA RANÇON DE LA FRANCE.

Rien de beau, disons-nous, dans notre Revue comme les efforts patriotiques de la France pour sa délivrance.

Trois milliards à payer! C'est énorme, mais ce n'est pas trop pour le patriotisme de cette nation toujours grande jusque dans le malheur, dans l'abaissement. Son courage est à la hauteur de toutes les infortunes, et dans ses plus grands désastres elle conserve l'admiration du monde.

Lorsque saignée aux quatre membres, elle a déjà un pied dans la tombe, elle déploie une force de résurrection qui triomphe de la mort. A l'appel fait au dévouement public en faveur de sa libération, la France répond comme autrefois, alors qu'après avoir versé son sang, il lui fallait donner ses biens pour payer la rançon de ses rois vaincus, pour racheter son drapeau trahi par la fortune.

Toutes les âmes tres-aillent à cet appel émouvant, tous les cœurs sont à l'œuvre; les dons affluent de tous côtés pour emplir la caisse qui doit payer la dette de la patrie; la jeune fille donne ses parures et le vieillard une partie de ses épargnes. Ici on donne un sou par jour, là un franc par semaine, ailleurs, on donne plus, suivant ses moyens.

Aux Etats-Unis, le sentiment français fait des merveilles, il se multiplie et se produit sous toutes les formes pour assurer le succès de l'œuvre.

Ne devrions-nous pas prendre part à ce mouvement enthousiaste qui se propage si admirablement dans toutes les parties du monde où il y a des cœurs français? Ne pourrions-nous pas, nous aussi, faire quelque chose encore pour notre malheureuse mère-patrie? Après les Français, aucun peuple n'est plus intéressé que nous à la résurrection de la France, car son ombre nous protège, nous avons une part dans sa gloire comme dans ses humiliations.

Nous ne faisons que lancer l'idée aujourd'hui, nous reviendrons sur ce sujet.

## LA NOUVELLE FRANCE.

LE CANADA.

Appel aux classes nécessiteuses de France.

PARIS.

GUSTAVE BOSSANGE, 26 Rue du quatre Septembre.

Agent d'émigration pour le Canada.

AGENT { De la ligne Allan, "Montreal Ocean Steamship Co."  
Du Chemin de Fer du "Grand Tronc."  
De la "Banque de Québec."

Voilà ce qu'on lit sur la couverture bleue d'une brochure qui nous est venue de France, il y a quelques jours. Le nom seul de M. Bossange devait nous engager à donner à cette brochure l'intérêt qu'elle mérite. La famille Bossange est bien connue en Bas-Canada, où elle a des liens d'affaires et de parenté qui ont établi entre elle et nous des sympathies profondes. Les Canadiens qui vont en France trouvent sous le toit de cette honorable famille une hospitalité qui se transmet de père en fils. M. Gustave Bossange choisi par notre gouvernement et la Compagnie Allan pour favoriser l'émigration française au Canada, prouve que l'on ne pouvait faire un meilleur choix. La brochure ne pourra manquer de produire un excellent effet sur les classes qui émigrent, de les engager à venir sur nos rivages. Elle contient une foule de renseignements importants sur les ressources de notre pays et les avantages qu'il offre aux étrangers industriels.

## L'EMIGRATION.

Comme il est bon de faire connaître toutes les opinions sur les causes de l'expatriation des Canadiens aux Etats-Unis, nous croyons devoir mentionner les remarques de quelques journaux sur cette question.

Le *Messenger* de Sorel, la *Minerve* et l'*Union des Cantons de l'Est*, s'accordent pour dire que ce n'est pas toujours la nécessité qui fait émigrer les Canadiens-Français. Ils citent aussi plusieurs faits pour démontrer que souvent nos compatriotes partent, lorsqu'on leur offre ici une

couple de piastres par jour. Ils accusent les libéraux d'avoir contribué au développement du fléau de l'émigration, en dénigrant notre pays au profit des Etats-Unis.

Ces remarques méritent d'être considérées. Il est vrai que maintenant, avec le mouvement qui se fait en faveur de l'industrie et des chemins de fer, l'émigration n'a plus autant sa raison d'être. Mais quand une fois un courant est fait, il est difficile de l'arrêter, tant que les causes qui l'ont créé n'ont pas complètement disparu, il continue de suivre le lit qu'il s'est creusé. Faute d'industrie, les Canadiens ont émigré, l'industrie arrive, mais elle n'est pas encore assez protégée, assez délivrée des entraves qui la gênent pour arrêter complètement les flots de l'émigration. Nous avouons que dans certaines parties du pays, il y a du travail, soit sur les terres, soit dans les manufactures pour un grand nombre de nos compatriotes, mais nous croyons que dans la plupart des villes et des campagnes du Bas-Canada, l'expatriation a été nécessaire pour un grand nombre pendant les vingt dernières années.

Il y avait bien assez de terres pour ceux qui auraient voulu s'enfoncer dans les bois, mais il n'y avait pas assez d'industrie pour ceux qui préfèrent les manufactures à la colonisation. Cependant, nous appelons l'attention de nos compatriotes sur les remarques de nos confrères et nous croyons que nous pouvons maintenant diminuer les proportions de cette funeste émigration, et que nous devons éviter d'activer ce fléau par des tableaux trop séduisants de la prospérité des Canadiens-Français établis aux Etats-Unis.

Oui, diminuons autant que possible ce fléau, démontrons les bienfaits de la patrie, les avantages qu'elle offre à ceux qui veulent travailler, mais comme les actes valent mieux que les paroles, tâchons en même temps de briser les obstacles principaux qui s'opposent au progrès matériel dans le Bas-Canada, forçons nos hommes politiques de nous donner une politique d'industrie et de véritable progrès.

O. DAVID.

Notre prochain numéro contiendra les portraits des délégués à la grande convention canadienne française qui a eu lieu, il y a quelque temps à Worcester.

La session fédérale s'ouvrira le 11 avril prochain.

## ÇA ET LÀ.

UNE BONNE SUGGESTION.

M. Joseph Tassé a publié, dans le dernier numéro de l'*Album de la Minerve*, un excellent article sur les meilleurs moyens de développer la littérature canadienne. Il suggère entre autres choses de donner les ouvrages canadiens en prix. Cette suggestion qui n'est pas nouvelle recevra enfin, nous l'espérons, la considération qu'elle mérite.

M. Tassé, constate que sur 6,199 volumes donnés en prix en 1869, par l'entremise des inspecteurs d'écoles, il n'y avait que 720 ouvrages canadiens. Combien y en a-t-il maintenant sur les 15,000 volumes donnés tous les ans aux élèves de nos collèges, couvents, académies et autres maisons d'enseignement? Pourquoi donc ne prend-on pas ce moyen puissant d'encourager la littérature nationale, de stimuler le courage de ceux qui travaillent? Combien d'œuvres remarquables on verrait surgir si le talent était encouragé dans ce pays! Malheureusement, tout conspire pour l'étouffer, le désespérer; l'apathie publique l'étreint de toutes parts. Cependant, avouons-le avec joie, il y a un réveil au sein de la population, le goût de la lecture se répand et rend l'espérance aux talents abattus. Bientôt, nous l'espérons, il y aura un morceau de pain pour l'homme de lettres pour prix de ses veilles et de ses labeurs.

Pourquoi le Conseil de l'Instruction publique composé d'hommes qui doivent connaître les misères de l'intelligence dans ce pays, les déboires de la jeunesse instruite, ne mettent-ils pas à exécution d'une manière sérieuse un projet si patriotique?

A la tête de l'Instruction publique se trouve un homme qui plus que tout autre devrait être sensible à ces misères, à ces déboires, avoir des sympathies pour ceux dont il partage les goûts et les aspirations. Plus heureux que bien d'autres, il ne fut jamais obligé d'écrire pour vivre, il n'a connu de la carrière littéraire que les fleurs et les charmes, mais il n'ignore pas ce qui se passe autour de lui. Ne devrait-il pas attacher son nom à la renaissance des lettres canadiennes? Il a déjà fait quelque chose, mais dans sa position élevée, avec l'influence qu'il possède, ne pourrait-il pas faire plus? Si un homme comme M. Chauveau est insensible aux vœux des gens de lettres ou pour parler plus poétiquement, s'il reste sourd à l'appel des Muses, à qui s'adressera-t-on?

M. THÉODORE BEAUDRY.

La semaine dernière, un triste accident arrivait en cette ville; on apprenait par la rumeur publique et par les journaux que M. Théodore Beaudry avait été presque tué par une explosion de gaz en descendant dans la cave de sa maison, que la maison avait été fortement ébranlée, les murs fondus et les fenêtres mises en pièces.

Deux jours après M. Beaudry était mort. C'était un homme de 41 ans, estimé de tout le monde, un beau caractère; il faisait le commerce de provisions en société avec M. Poupard.

Fils d'un homme très riche qui n'avait pas su l'apprécier, comme il le méritait, il est mort sans avoir eu l'avantage de jouir d'une fortune à laquelle d'ailleurs il avait toujours préféré l'indépendance de ses nobles sentiments et de ses aspirations vertueuses.

Sa fin si tragique et si prématurée n'a pas manqué de redoubler les sympathies dont le public l'avait entouré pendant sa vie. Il est mort dans les consolations et les espérances que donne la religion.

Il laisse dans la douleur quatre jeunes enfants et une épouse aimable dont il était tendrement aimé.

M. Beaudry était un des hommes les plus grands de Montréal, il avait six pieds et quatre pouces.

Sa figure était douce, sa physionomie modeste et bienveillante.

A l'enquête tenue par le coroner, M. Adélar Dorion qui demeurerait avec le défunt, raconta comment l'accident était arrivé :

Dimanche, vers minuit, revenant de veiller, il sentit en entrant une forte odeur de gaz, et comme le poêle était rouge à ce moment, il crut que cette odeur s'échappait du charbon. Après être monté dans sa chambre, au dernier étage, il descendit dans la cuisine et les chambres pour voir si tous les becs de gaz étaient bien fermés. N'ayant rien remarqué d'anormal, il remonta dans son garni et ferma la porte avant de se mettre au lit.

Quelques instants après, la servante, Marguerite Sarreau, qui couche au second étage, descendit, munie d'une chandelle, pour explorer à son tour la cuisine, et remonta dans sa chambre, sans avoir trouvé la clef du mystère.

M. Beaudry, qui était couché, se leva et descendit pour constater sans doute la cause de cette insupportable odeur; il descendit lui aussi une chandelle à la main, et quelques minutes après il entendit la formidable explosion.

Cette détonation sinistre le terrifia, et appréhendant justement quelque catastrophe, il accourut en toute hâte au secours de M. Beaudry qui gisait inanimé sur le carreau, dans l'étroit passage où donne la porte de la cave. La robe de nuit dont était vêtu le défunt avait pris feu et le témoin l'éteignit à l'aide d'une serviette qu'il avait heureusement sous la main et d'un peu d'eau. Après avoir relevé le défunt, il l'adossa contre le mur, et alla solliciter du secours.

Le bruit de l'explosion avait mis en émoi tout le voisinage et les voisins s'étant empressés d'accourir, le blessé fut transporté dans ses appartements. Lorsque ce dernier eut reçu les premiers soins, le témoin redescendit dans la cave et boucha l'ouverture d'où s'échappait le gaz, près du tuyau principal. M. Beaudry reprit connaissance quelques moments après le fatal accident, mais le choc nerveux avait été si violent qu'il ne put fournir d'éclaircissements satisfaisants.

Le témoin déclare que depuis quelques jours, il sentait cette même odeur de gaz dans la maison.

On démolit en ce moment le fameux *Drill Shed* qui aura vécu ce que vivent presque toutes les bonnes et belles choses. En voyant tomber pierre par pierre ce monument de la loyauté canadienne, on se prend à faire de tristes réflexions sur la vanité des choses humaines. Le *Drill Shed* a été pendant sa courte carrière le théâtre de grands événements. C'est de son enceinte que sont parties les phalanges guerrières qui chassèrent de la frontière une bande de petits Irlandais qui étaient venus ramasser des glands sur le territoire canadien; c'est là qu'elles entrèrent triomphantes, après une campagne glorieuse où pas une goutte de sang ne fut versée. On parlera longtemps du *Drill Shed*, de cette masse noire et lugubre qu'on aurait dit inébranlable, même sous les coups du canon et qu'une simple bordée de neige, le moindre vent que faisait une crino-line en passant jetait par terre.

Evidemment nous ne sommes pas faits pour la guerre. La Providence et l'Angleterre ne veulent pas que nous nous mesurions avec les Etats-Unis. C'est dommage, qu'allons nous faire maintenant de nos 60,000 marins et de nos 600,000 soldats?

Les Irlandais ne sont pas si maladroits. Quand ils veulent faire élire un des leurs, soit pour le Conseil de Ville, soit pour le Parlement, ils se mettent à faire les yeux doux aux Canadiens-Français et à prêcher l'union des catholiques. A les entendre parler, il n'y a de salut possible pour nous et pour eux que dans une union intime, une sainte et patriotique croisade contre des éléments antipathiques à nos croyances et à notre influence. Les Canadiens-Français, presque toujours, se font prendre à ces appels chaleureux, à ces douces effusions, et ils votent pour le candidat irlandais, espérant qu'en retour ils auront l'aide des Irlandais dans les circonscriptions où, seuls, ils ne peuvent élire un de leurs compatriotes.

Mais cette union ne marche que d'un côté, ne profite qu'aux Irlandais. Ainsi à Montréal, les Canadiens-Français soutiennent un Irlandais contre un Anglais dans deux quartiers, et dans le quartier St. Antoine, où M. Narcisse Valois lutte contre un Anglais riche et influent, les Irlandais tirent de l'arrière.

De cela il faut conclure qu'entre un Anglais et un Irlandais, nous n'avons qu'un parti à prendre, c'est de voter pour le meilleur candidat et de nous défier de ces alliances boiteuses. Un bon Anglais vaut mieux qu'un mauvais Irlandais.

Il paraît que M. McShane qui soutient M. Kay disait, l'autre jour, qu'il y avait assez de Canadiens-Français dans le Conseil. Est-ce que nous ne pourrions pas répondre qu'il y a assez d'Irlandais?

L. O. DAVID.

## A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS  
PAR FAUCHER DE SAINT-AUBERT.

## LE FEU DES ROUSSE.

(Suite.)

J'ai vu déchirer à belles dents des réputations, par de saints marguilliers qui, pieusement et sans remords, ronflaient dans le banc-d'œuvre.

J'ai vu bien des beaux-espits se paralyser au contact de leur verre plein.

J'ai vu des jeunes gens bien élevés, employer leur intelligence à faire franchir le seuil de la débauche à de pauvres enfants, qui jusque-là n'avaient eu d'autre chagrin que celui qu'apporte la rareté du pain quotidien.

J'ai vu... mais à quoi sert de vous parler de toutes ces choses, Cyprien ? Vous les savez mieux que moi, car si Québec regorge de ces horreurs, Sainte-Anne renferme aussi quelqueun qui peut marcher sur leurs brisées, et ce que les autres font en plein soleil et sous des dehors de grand seigneur, vous le faites ici sans façon et à la débrouillée. Ah ! Cyprien, ce n'est pas pour vous faire de la peine que je dis ces choses-là, mais il est pénible de vous voir, vous, fils d'habitant, boire votre champ au lieu de le cultiver. Dans quel siècle vivons nous donc, grand Dieu, et où l'intelligence humaine s'en va-t-elle ?

Cyprien ne riait plus ; la tête baissée, les joues vivement colorées, il réfléchissait silencieusement. Mauvaise cervelle, mais cœur excellent, il ne trouvait plus rien à dire, et comme l'oncle Couture venait de rentrer, après avoir fait le train des animaux et le tour de ses bâtiments, il dit tout simplement à voix basse :

—Merci ! merci du sermon ! il profitera ; et maintenant il faut que je m'en aille ; sans rancune, Marie, au revoir.

En route, il fut rêveur, et fit presque sans s'en apercevoir, tout le bout de chemin qui le séparait de la maison Roussi.

Dès ce jour il y eut un changement notable dans sa conduite. Ses amis ne pouvaient plus mettre la main dessus ; il était toujours absent, et même, les mauvaises langues commençaient à chuchoter, car le cabrot de Cyprien s'arrêtait fort souvent à la porte du père Couture.

Marie était légèrement malade depuis quelques jours ; le travail avait un tant soit peu ébranlé cette frêle constitution, et sous prétexte d'aller prendre de ses nouvelles, le petit Cyprien pa s'après-midis à la maison de la couturière.

Or, un beau matin, comme Marie était en train de prendre un tisane, et que Cyprien, tout distrait, tambourinait de ses doigts sur la vitre de la fenêtre, il se prit à dire, tout à coup :

—J'ai envie de me marier, Marie ?

—Un jour le diable se fit hermite, murmura doucement la malade, en remettant son bol de tisane sur la petite table placée auprès de sa berceuse.

—Je ne suis plus le diable, pauvre Marie, car depuis un mois, me voilà rangé. Déjà, ma réputation de viveur s'en va par lambeaux, et maintenant j'ai besoin d'une bonne fille pour me raffermir dans la voie droite. Vous savez... l'habitude de chanceler ne se perd pas facilement, ajouta-t-il en riant.

Puis redevenant sérieux il dit :

—Voulez-vous être ma femme, Marie ?

—Vous allez vite en besogne, monsieur Cyprien, reprit la malade, et vous profitez de l'intérêt que je vous porte pour vous moquer de moi. Vous ne vous corrigerez donc jamais de votre esprit gouaillier ?

—Dieu sait si je dis la pure vérité, Marie !

—Dieu ! mais tout le village sait aussi que vous avez dit cent fois ne pas y croire.

—Ah ! mon amie, c'était alors de folles paroles que je passerai toute ma vie à expier. J'y crois, maintenant. Plus que cela, j'y ai toujours cru !

—Et qui me le dit, maître Cyprien ? avec des viveurs comme vous autres, nous, pauvres filles, il est toujours bon de prendre ses précautions.

—Mademoiselle Marie, Cyprien Roussi vient de se confesser et il doit communier demain, répandit-il lentement.

Marie se tut ; une larme erra dans son œil noir, puis faisant effort pour rendre la conversation plus gaie, elle reprit :

—Bien, Cyprien, très-bien ! après avoir été le scandale, vous serez l'expiation ; tout cela est raisonnable ; mais je ne comprends pas comment monsieur le curé ait pu m'imposer à vous comme pénitence.

—Oh ! Marie, c'est à votre tour, maintenant, de railler ! mais écoutez-moi : il vous est si facile d'être bonne, que je serai bon. Tenez ! si vous dites oui, et si vous voulez être madame Roussi, eh ! bien, je ne suis pas riche, mais je vous ferai un beau cadeau de noce.

—Et ce cadeau de noce, que sera-t-il ?

—Je vous jure que de ma vie, jamais goutte de liqueur forte n'effleurera mes lèvres.

Marie resta silencieuse un instant, puis étendant sa main vers Cyprien :

—Puisque vous dites la vérité, je serai franche avec vous : je vous aime, Cyprien.

Et voilà comment il se fit que deux mois après avoir communiqué, le petit Cyprien, toujours au grand ébahissement du village, était marié à Marie la couturière.

## III.

## LE FEU DES ROUSSE.

Quinze ans s'étaient écoulés depuis ce jour de bonheur et d'union, quinze ans de paix, comme Cyprien n'avait jamais osé les rêver lui-même, à ses heures de songeries les plus égoïstes.

La petite famille s'était augmentée d'un gros garçon bien fait et bien portant, et comme Cyprien s'était vite apprivoisé à l'idée du travail, une modeste aisance l'avait bientôt récompensé de son labeur assidu.

C'était à Paspébiac qu'il habitait maintenant, car il lui avait été difficile de demeurer plus longtemps en ce village de la Bonne Sainte-Anne du Nord, qui ne lui rappelait que le souvenir de ses fredaines passées. Là, il avait trouvé de l'emploi auprès de la maison Robin ; elle avait su apprécier cet homme sobre, actif, rangé et laborieux, et petit-à-petit, les économies n'avaient cessé de se grouper autour de lui, car Marie aidait aussi de son côté, et tout marchait à merveille. Chaque semaine, les écus s'en allaient au fond du grand coffre qui servait de garde-robe, et là, ils s'amoncelaient dans le silence, en attendant le mois de septembre suivant, époque où le fils Jeannot pourrait monter commencer ses études, au petit séminaire de Québec.

Cyprien s'était bien mis en tête de lui faire faire son cours classique, et Jeannot avait débuté en écoutant attentivement sa mère lui inculquer ces principes sages, cet amour de la religion et cette triste expérience du monde, qu'elle avait su, jadis, faire passer dans l'âme du petit Cyprien.

Le bonheur terrestre semblait fait pour cette humble maisonnette, car la paix de l'âme y régnait en souveraine, lorsqu'un soir, une catastrophe soudaine y fit éclater les larmes et les sanglots.

C'était en hiver, au mois de janvier. Marie était seule à préparer le souper, auprès du poêle rouge : Cyprien et Jean s'en étaient allés causer d'affaires, à la maison occupée par les employés de MM. Robin.

Que se passa-t-il pendant cette triste absence ? Personne ne put le dire.

Seulement, lorsque Cyprien et son fils furent arrivés sur le seuil de leur demeure, ils entendirent des gémissements plaintifs. Ils se précipitèrent dans la cuisine, et le pied du malheureux père heurta le corps de sa pauvre femme, qui gisait sur le plancher au milieu d'une mare d'eau bouillante. A ses côtés, une bouilloire entrouverte, indiquait trop comment ce malheur navrant était arrivé.

Pendant deux heures, Marie eut le triste courage de vivre ainsi ; elle offrait à Dieu ses indicibles souffrances, en échange de cette absolution qu'elle savait ne pouvoir obtenir sur terre, car on était alors en 1801, et la côte était desservie par un pieux missionnaire qui restait à une trop grande distance de Paspébiac.

Agenouillés auprès de ce Calvaire de douleur, Cyprien et Jean pleuraient à chaudes larmes. Déjà ce calme poignant, qui se glisse sous les couvertures du moribond, était venu présager l'agonie, et Marie, les yeux demi-fermés, semblait reposer, lorsque tout-à-coup elle les ouvrit démesurément grands. Cyprien vit qu'elle baissait : il se leva pour se pencher sur elle, mais la main de la pauvre endolorie s'agitait faiblement sur le bord du lit, et il l'entendit murmurer :

—Ta promesse, Cyprien, de ne plus boire... —Je m'en souviens toujours, et je la tiendrai ; sois tranquille, dors, mon enfant !

Alors Marie s'endormit. Le silence de l'éternité avait envahi la maisonnette du pauvre Cyprien, ne laissant derrière lui que des larmes et de l'abandon.

Le coup fut rude à supporter, aussi Cyprien prit-il du temps à s'en remettre. Ce départ avait tout dérangé, et comme bien d'autres projets, celui de mettre Jean au séminaire, fut abandonné. En ces temps de douleurs, son père avait vieilli de dix longues années ; cette vieillesse prématurée affaiblissait ses forces ainsi que son courage, et Jean lui-même avait demandé à rester pour venir en aide au travail paternel.

Les jours filaient devant eux, mornes et sans joie, lorsqu'un matin, Daniel Gendron fit sa bruyante entrée dans la maison des délaissés.

Gendron arrivait en droite ligne de Saint-Férol. Là, il avait entendu dire que, par en bas, la pêche était bonne. Si la pauvreté contrariait maître Daniel, en revanche, l'esprit d'ordre ne le taquinait pas trop, et repoussé de toutes les fermes du comté de Montmorency, il s'en était venu solliciter un engagement de la maison Robin. Elle avait besoin de bras : il fut accepté, et sa première visite était pour Cyprien Roussi, avec qui il avait bu plus d'un joyeux coup, lors des interminables flâneries de jadis, sur les bords de la Grande-Rivière de Sainte-Anne.

Cyprien n'aimait pas trop à revoir ceux qui avaient eu connaissance de sa vie de jeunesse, aussi lui fit-il un accueil assez froid.

Gendron ne put s'empêcher de le remarquer : —Comme tu as l'air tout chose aujourd'hui, maître Cyprien : est-ce que ça ne te ferait pas plaisir de me revoir ?

—Oui, oui Daniel ! ça me ferait plaisir en tout autre moment, mais aujourd'hui, c'est jour de pêche, et comme tu es novice, j'aime à te dire qu'on ne prépare pas en une minute tout ce qu'il faut emporter pour aller au large.

—Tiens ! je serais curieux de t'accompagner

pour voir ça ; tu me donneras ma première leçon.

—Je veux bien, mais si tu veux suivre un bon conseil, tu ferais bien mieux de profiter de ton dernier jour de liberté, car on travaille dur par ici.

—Bah ! ça me fait plaisir d'aller jeter une ligne, et puis nous parlerons du bon vieux temps.

—Ah ! pour cela, non ! dit énergiquement Cyprien, je n'aime pas qu'on me le rappelle !

—Et pourquoi donc, mon cher ? Nous buvions sec et nous chantions fort alors ! Est-ce que cela n'était pas le vrai plaisir, Cyprien ?

—Daniel, ce qui est mort est mort : laissons-ça là.

—Comme tu le voudras, monsieur ! mais tout de même, tu es devenu fièrement ennuyé ! et toi qui riais de si bon cœur de notre curé, tu as rattrapé le temps perdu, et te voilà maintenant plus dévot que le pape !

Sans répondre, Cyprien se dirigea vers la grève, suivi de Jean et de Daniel : là, ils poussèrent la berge à l'eau, et se mirent à ramer vers le large.

Le temps était légèrement couvert ; un petit vent soufflait doucement, et tout promettait une bonne pêche. Daniel disait une chanson de rameur, pendant que Cyprien et Jean fendaient silencieusement la lame, et cela dura ainsi jusqu'à ce qu'ils furent arrivés sur les fonds ; alors, ils se mirent courageusement à pêcher.

Pendant deux bonnes heures, ils y allèrent de tout cœur, et la berge s'emplit de morues, lorsque Daniel interrompit tout-à-coup son travail, en disant :

—Ne trouves-tu pas Cyprien que la brise renforcée ? il serait plus prudent de rentrer, qu'en dis-tu ?

Cyprien sembla sortir d'une longue rêverie : du regard, il fit le tour de l'horizon, puis d'une voix brève, il commanda à Jean :

—Lève la haussière !

Puis se tournant vers Daniel :

—Déferle la voile ! je prends la barre ! déferle vite, nous n'avons pas de temps à perdre, Daniel !

—Une minute après, la berge était coquettement penchée sur la vague et volait à tire-d'aile vers la pointe du banc de Paspébiac.

On était alors vers les derniers jours de mai : il fait encore froid vers cette époque, surtout par une grosse brise, et rien de surprenant si les mains s'engourdisaient facilement. Daniel le savait bien que trop, car il se soufflait dans les doigts depuis quelque temps, lorsque tout-à-coup, portant la main à sa poche, il en retira une bouteille de rhum.

Il la tendit triomphalement à Cyprien :

—Prends un coup, mon homme, ça réchauffe, et ça n'est pas l'occasion qui manque par cette température-ci. Diable ! qui a eu l'idée d'appeler cette baie, la baie des Chaleurs ? —Garde pour toi, Daniel ; je n'en prends pas merci ! Veille toujours à l'écoute, il secoua tristement sa pipe, par-dessus bord, de l'air d'un homme qui ne se sent pas le cœur à l'aise.

Cependant la brise montait grand train, et de minute en minute, le temps se chagrinait. Maintenant les nuages gris étaient devenus noirs comme de l'encre, et pour cette nuit-là, la mer ne présageait rien de bon. Tout-à-coup, la berge prêta le flanc, et une vague plus grosse que les autres arrivant en ce moment, couvrit Cyprien des pieds à la tête. Roussi tint bon tout de même : sa main n'avait pas lâché la barre ; ses habits ruisselaient, le froid augmentait, et Daniel qui avait à demi esquivé ce coup de mer, s'en consolait en reprenant un second coup.

—Là, vraiment Cyprien, tu n'en prendrais pas ? Ça fait furieusement du bien pourtant, lorsqu'on est mouillé !

Cyprien eut un frisson ; il ne sentait plus la pression de ses mains sur la barre ; l'onglée l'avait saisi, et détachant une main du gouvernail, il la tendit enfin vers Daniel et but à longs traits.

Il avait menti à sa pauvre morte !

Qu'advint-il d'eux depuis ? Nul ne le sait. Le lendemain matin, on trouva à l'entrée du Banc, une berge jetée en plein, la quille en l'air, et à ses côtés, maître Daniel Gendron qui avait perdu connaissance.

Seulement, depuis ce sinistre, on aperçoit, à la veille des gros temps, une flamme bleuâtre courir sur la baie.

Suivant les rapports de ceux qui l'ont examinée, dit l'abbé Ferland, elle s'élève parfois, au sein de la mer, à mi-distance entre Caraquet et Paspébiac. Tantôt petite comme un flambeau, tantôt grosse et étendue comme un vaste incendie, elle s'avance, elle recule, elle s'élève. Quand le voyageur croit être arrivé au lieu où il la voyait, elle disparaît tout-à-coup, puis elle se montre lorsqu'il est éloigné. Les pêcheurs affirment que ces feux marquent l'endroit où pèrit, dans un gros temps, une berge conduite par quelques hardis marins du nom de Roussi ; cette lumière, selon l'interprétation populaire avvertirait les passants de prier pour les pauvres noyés.

Ceci est la pure vérité ; aussi voyageurs et pêcheurs, lorsque vous verrez osciller un point lumineux au fond de la baie des Chaleurs, agenouillez-vous, et dites de l'*profundis* pour les deux défunts, car vous aurez vu le feu des Roussi.

FAUCHER DE SAINT-AUBERT.

## NOUVELLES AMÉRICAINES.

*La consommation aux Etats-Unis.*—Cette maladie fait de grands ravages aux Etats-Unis, principalement dans les villes manufacturières. Il faut remarquer que la généralité des cas sont de consommation acquise et non héréditaire. C'est en s'étendant dans les fabriques de coton, en respirant les miasmes des acides et des huiles corrompues que les pauvres jeunes filles acquièrent les symptômes de cette funeste maladie. Le rapport du registraire civil de Manchester, N. H., nous donne une preuve frappante de la triste vérité de l'observation. Manchester est une ville de manufacture. Plus de 6,000 personnes y travaillent à l'année. Aussi il faut compter les cas de consommation. Sur 564 personnes décédées à Manchester, en 1871—133 sont mortes de consommation, et 41 d'inflammation de poumons.

Ces statistiques sont propres à faire réfléchir nos cultivateurs de la Province de Québec, qui bien souvent abandonnent de bonnes propriétés pour venir enfermer leurs enfants dans les manufactures américaines.

A New York le 13 ultimo, un nommé Albert Morrow, a été admis à l'hôpital Bellevue. Agé de 42 ans et pesant 500 livres, le patient souffrait d'un gonflement par tout le corps. Il est mort le 13. Il mesurait 5 pieds six pouces autour de l'estomac et sa cuisse près de 40 pouces.

Le 9 courant, un accident a eu lieu sur le chemin de fer Illinois Central, entre Hudson et Roppe. Cinq chars ont dérailé et ont été brisés. Charles Blanchard, le conducteur, a été tué.

Le conseil de ville de Springfield, Mass., vient de nommer Mademoiselle S. J. Williams, médecin de la ville.

## DATES IMPORTANTES DE L'HISTOIRE AMÉRICAINE.

- 1607—La Virginie découverte par les anglais.  
1613—Les hollandais s'établissent dans l'Etat de New-York.  
1620—Les Puritains colonisent le Massachusetts.  
1624—Les Hollandais colonisent le New-Jersey.  
1628—Premier établissement de Suédois dans le Delaware.  
1635—Premier établissement de catholiques Irlandais dans le Maryland.  
1636—Rhode-Island colonisé par Roger Williams.  
1639—Premier établissement anglais dans la Caroline du Nord.  
1670—Premier établissement de huguenots dans la Caroline.  
1682—La Pennsylvanie colonisée par William Penn.  
1732—La Géorgie colonisée par Oglethorpe.  
1792—Le Vermont est admis dans l'Union ainsi que le Kentucky.  
1796—Le Tennessee devient Etat.  
1802—L'Ohio admis dans l'Union.  
1811—La Louisiane admise dans l'Union.  
1816—L'Indiana et le Mississippi admis dans l'Union.  
1818—L'Illinois admis dans l'Union.  
1819—L'Alabama do do  
1820—Le Maine do do  
1822—Le Missouri do do  
1836—Le Michigan et l'Arkansas admis dans l'Union.  
1845—La Floride et le Texas admis dans l'Union.  
1846—L'Iowa admis dans l'Union.  
1848—Le Wisconsin do do  
1850—La Californie do do  
1858—Le Minnesota et l'Orégon admis dans l'Union.  
1861—Le Kansas admis dans l'Union.

*LA VÉRITÉ SUR LES PILLULES SHOSHONES, V. R.*— Cette excellente médecine de famille est le remède le plus efficace pour l'indigestion, les maladies bilieuses et du foie, le mal de tête, la perte de l'appétit, le vertige, la somnolence, les spasmes et tous les désordres d'estomac et d'entrailles ; et pour les personnes âgées ou quand le besoin occasionnel d'adoucir les intestins est nécessaire, rien ne saurait être plus convenable. Les personnes d'un tempérament sanguin, qui sont sujettes au mal de tête, au vertige, à la somnolence et aux bourdonnements dans les oreilles résultant d'une trop grande affluence de sang à la tête, ne devraient jamais être dépourvus de ces remèdes, vu que beaucoup de symptômes dangereux peuvent être entièrement écartés par leur usage opportun. Pour les femmes, ces pillules sont vraiment excellentes, chassant toutes les obstructions, le mal de tête accablant si commun parmi les personnes du sexe, l'abattement de l'esprit, la faiblesse de vue, les affections nerveuses, les éruptions, les tumeurs, la paleur de la peau, et donnent une expansion de santé et de jeunesse à la constitution.

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 22 FEVRIER, 1872.

BULLETIN AMERICAIN.

Les "Reclamations de l'Alabama" On ne parle que de cela à New-York. Les Féniens jubilent dans l'espérance d'une guerre avec l'Angleterre. Ils s'ennuient, ils digèrent mal, ils leur faut une gymnastique de temps à autre. Ils désirent plus que jamais une petite escarmouche, afin d'exécuter une seconde course de Bull-Run ou de Four Corners. Les sociétés féniennes de New-York ont déclaré qu'elles pourraient organiser une armée de 100,000 combattants!!!... Que nos braves volontaires de Québec se préparent.

Le Général Grant et son administration sont épiés de de toutes parts. A l'heure qu'il est, un certain groupe du parti républicain paraît vouloir empiéter sur les droits des démocrates à guerroyer contre le gouvernement actuel. Le Sénateur Sumner a demandé une enquête sur les transactions de son gouvernement avec les agents du gouvernement français, à propos des achats d'armes durant la guerre franco-prussienne. Quelques employés de l'administration Grant auraient extorqué plus de deux millions, dans les ventes, et la neutralité du gouvernement américain serait par là, sujette à critique. Plusieurs Sénateurs se sont opposés à cette enquête, mais ils se sont aperçus, le jour suivant, qu'empêcher les recherches, c'était jeter du louche sur l'administration, qui aurait paru craindre l'inquisition.

La Tribune de New-York est plus que jamais hostile au Général Grant. On parle de porter le juge en chef Chase, à la candidature présidentielle.

La lutte est chaude dans le New-Hampshire. M. Straw, le candidat américain, est loin d'être un homme de paille, comme son nom semble l'indiquer. Le Gouverneur Weston, démocrate, est un rude adversaire. A propos de cette élection, il nous semble que nos compatriotes de Manchester, ont un devoir important à remplir. La reconnaissance leur commande de se rendre au poll et de voter unanimement pour M. Straw. En maintes occasions, ce riche citoyen s'est montré généreux à l'excès envers les Canadiens, sans compter que le parti républicain les favorise d'une école gratuite, &c. On sait aussi que M. Straw a donné ou a offert un beau terrain pour une église canadienne. La reconnaissance est toujours agréable à exprimer, principalement quand il s'agit de la prouver à un homme de cœur, d'énergie, de capacité comme l'honorable E. A. Straw. Que le 12 Mars prochain, tous nos compatriotes de Manchester aillent d'un commun accord, voter en faveur de M. Straw, sans considération politique aucune, car le cœur ne doit pas connaître de politique, il ne doit avoir pour guide que le sentiment.

On a vendu dernièrement à Philadelphie, un navire de guerre américain, le Chattonoga, pour \$45,700; le navire avait coûté \$500,000. Les journaux américains avouent avec peine et indignation, que la marine des Etats-Unis laisse beaucoup à désirer et que la plupart des navires sont ou pourris ou endommagés. On parle de faire construire dix navires en fer.

Les Sénateurs de l'Ohio ont adopté une résolution accordant la navigation dans les canaux de l'Ohio, aux vaisseaux canadiens, à condition que le gouvernement de la Puissance accorde le même droit aux navires américains.

En 1871, Terre-neuve a exporté 1,164,535 quintaux de morue, mais à raison du tarif douanier si élevé, il n'en a été importé que 17 mille quintaux aux Etats-Unis.

FERD. GAGNON.

MARCHÉ DE WORCESTER.

Comme plusieurs de nos lecteurs sont peut être désireux de connaître le prix de certains comestibles aux Etats-Unis, nous leur donnons ci-après un petit aperçu des prix de Worcester.

Farine, par quart, de \$9 à \$13; Son, par 100 lbs, \$1.50; Avoine, par minot, 60 à 70 cents; Beurres, par lb, 40 à 45 cents; Bœuf, par lb, 15 à 25 cents; Lard, par lb, de 10 à 12 cents; Veau, par lb, de 10 à 20 cents; Poulets, par lb, de 23 à 28 cents; Dindons, par lb, 20 à 25 cents; Pommes de terre, par minot, 85 cents; Charbon, par tonne, de \$9.50 à \$12.50.

PUTNAM, 9 FÉVRIER, 1872.

Ferd. Gagnon, Ecr., Worcester, Mass.

Monsieur.

La Société St. Jean-Baptiste de Putnam a fait le 28 Janvier dernier l'élection semestrielle de ses officiers.

Les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus pour le prochain semestre.

MM. Hector Duvert, Président.

Anatole Chaume, Vice-Président.

Pierre Gauthier, Secrétaire-Archiviste.

Louis Lucier, Secrétaire-Correspondant.

Misaël Desrosier, Comités de Sureté.

François Mandeville, Comités de Sureté.

François Mondor, Comités de Sureté.

François Mondor, Trésorier.

Henri Brosseau, Commissaire-Ordonnateur.

Louis Dalbec, Directeurs.

David Goulet, Directeurs.

Grégoire Verdon, Directeurs.

J. Bte. Dalbec, Directeurs.

Eugène Ménard, Directeurs.

Notre société ne compte que six mois d'existence et j'aime à vous informer qu'elle est en pleine voie de prospérité.

Nous invitons tous ceux qui ne nous ont pas encore joints, mais qui comme nous s'honorent de descendre de ces Français courageux et vertueux, qui, à la suite de l'immortel Jacques Cartier, colonisèrent notre cher Canada, de venir se ranger autour du drapeau national, que notre société vient d'arborer dans Putnam.

Il importe à tous les Canadiens de voir à ce que leur drapeau soit noblement porté, comme il est de leur devoir de ne point le désertir, ni de lui tourner le dos. De plus il y a dans le drapeau d'une nation une voix dont les accents sont tels que l'on ne peut sans flétrissure, être sourd à son appel. C'est à un combat pacifique qu'il nous convie, il nous appelle à nous réunir, afin de s'aider et de s'encourager mutuellement à bien faire notre devoir dans la grande lutte de la vie au milieu de l'immense population américaine.

Pour ceux à qui l'utilité de l'institution des Sociétés de St. Jean Baptiste, n'est pas encore évidente, nous les engageons à jeter les yeux sur ce que font les autres nationalités qui sont venues se fixer aux Etats-Unis. Il n'en existe pas une qui n'ait établi une société nationale dans laquelle ne manquent pas de s'enrooler tous les hommes de la même origine. Là, par leurs paroles, par leurs exemples et par les règlements de leur association, ils se portent mutuellement à développer au milieu d'eux les vertus et les notions pratiques qui font bientôt d'eux des citoyens utiles et capables de jouir des bienfaits que leur réservent les institutions politiques de leur pays d'adoption. C'est ainsi qu'ont fait et que font les Irlandais, les Allemands, les Français, les Italiens, les Suédois, &c., qui tous ont leurs sociétés respectives.

Nous espérons donc, Mr. le Rédacteur qu'avant qu'il soit peu de temps, nous aurons le plaisir de vous apprendre que toute la population française de Putnam, sans exception, fait partie de la Société St. Jean-Baptiste, soit comme membre actif, soit comme membre honoraire.

J'ai l'honneur d'être avec considération, Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

LOUIS LUCIER, Sec.-Cor., Sté. St. J. B. P.

FAITS DIVERS.

On lit dans une lettre de Rome :

Pie IX porte sur sa personne les signes d'une véritable prédestination, comme si la miséricorde divine, par égard pour la faiblesse de notre foi, prenait ainsi le soin de nous le désigner. Tandis que beaucoup de ses conseillers s'éteignent autour de lui, il reste plein de force et de verdure. Ses quatre-vingts ans ne sont point un fardeau pour lui, et l'un de ses médecins disait hier encore : "Depuis plusieurs années je suis attentivement le phénomène de la longévité du Pape. A mesure qu'il avance en âge, sa santé devient plus robuste. Son pouls est plein, sa voix sonore, ses gestes libres, son regard vif; il n'a pas une seule des infirmités qui atteignent la vieillesse."

Jamais un Pape n'a autant parlé en public, ni autant agi. Il ne prend pas un jour de repos, et allie à une douceur angélique une force de volonté et de résistance que rien ne peut faire fléchir.

DOUBLE EXECUTION.—Une dépêche nous avait appris, il y a déjà plusieurs mois, que Patrick Gehan, pêcheur à St. John (Terre-Neuve) a assassiné Mary Gehan, sa femme, et Garrett Seyers, son beau-frère. Il résulte d'une correspondance de St. John, du 2 courant, que l'assassin avait eu pour complice une jeune fille d'une beauté remarquable, nommée Johannah Hamilton, demeurant dans la même maison.

Après l'assassinat, Gehan et Johannah avaient trainé les corps de leurs victimes à une certaine distance, sur un chemin public, où ils ne tardèrent pas à être découverts. Mais personne encore ne soupçonnait le crime commis, et le jury rendit un verdict de "mort accidentelle, par suite de causes inconnues."

Le chef de police, à qui ces deux morts simultanées semblaient excessivement suspectes, fit en particulier des investigations qui le mirent sur la trace de la vérité, et Gehan, adroitement interrogé par lui, fit des aveux complets.

Traduits devant la cour, Patrick Gehan et sa malheureuse complice furent condamnés à mort. Patrick accepta cet arrêt avec une insouciance apparente, mais Johannah fondit en larmes, et il fallut toutes les consolations de la religion pour l'habituer peu à peu à envisager son sort avec un calme relatif.

La double exécution a eu lieu dans la prison de St.-John, le vendredi 2 courant, et a produit une émotion d'autant plus vive qu'il y avait plus de cent ans que le gibet n'avait fonctionné à Terre-neuve. La jeunesse et la beauté de Johannah lui avaient valu les sympathies du public, et si les autorités avaient écouté le sentiment populaire, elles n'auraient pas envoyé à la mort qu'elle redoutait tant, cette malheureuse jeune fille dont la participation dans le crime semble s'être bornée à aider l'assassin à se débarrasser des corps des victimes.

MURTRE DE STOCKWELL.—Le procès de M. Watson accusé de meurtre contre son épouse vient de terminer par un verdict de "coupable," que le jury a accompagné d'une recommandation à la clémence de la Cour. Le procès de part et d'autre, a été conduit avec une habileté, une modération et la hauteur de cette cause importante. Tous les moyens présentés pour la défense du prisonnier ont été examinés avec une attention scrupuleuse; mais le jury n'a pu arriver à une autre conclusion que M. Watson est le véritable meurtrier de son épouse. Que M. Watson fut le véritable auteur du crime de Stockwell, il n'y avait nul doute; ses aveux clairs et frappants, les preuves révélées par le procès, établissent d'une manière irréfutable que Watson dans un accès de brutalité assailli sa victime. Aussi les savants défenseurs de l'accusé n'ont basé leur défense que sur la maladie mentale du prisonnier. Cet homme respectable par son âge, son caractère, et sa conduite honorable, n'a pu, ont-ils dits, se rendre coupable de l'acte dont on l'accuse que sous l'effet d'une aberration mentale. Cet homme vertueux s'est élevé par lui-même à une position marquante, il a remporté des succès comme professeur, pendant vingt-cinq ans, il a demeuré attaché à son épouse, partageant avec elle les fatigues et les soucis de la vie et a toujours paru vivre en bonne intelligence avec elle. Atteint par des revers de fortune, il a conservé assez d'énergie pour continuer ses travaux littéraires, il vivait en bons termes avec elle comme par le

passé, quand l'accompagnant à l'église, un dimanche, il lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet. Il devait être fou, fut le cri qui s'échappa de toutes les bouches. Mais, malheureusement ce crime s'explique sans admettre la folie du coupable. Il suffit de songer à la puissance de la passion sur l'homme. La passion est aveugle, elle exerce sur le cœur de l'homme un empire que la voix de la raison et de la conscience est souvent impuissante à maîtriser. L'homme franchit alors les limites que les lois les plus sacrées, son âge, sa position, son caractère lui interdisent; sa raison l'a abandonné pour un moment, mais ce n'est pas la maladie de son esprit, c'est la passion qui l'a entraîné à commettre un acte, un crime affreux dont la société doit le tenir responsable. Rien d'ailleurs dans les manières, dans les paroles, dans les actes du coupable n'accuse la démence ou le trouble de son esprit. Il transige ses affaires, vague à ses occupations, et en raisonnant d'après les principes qui guident d'ordinaire l'homme dans ses jugements, on ne peut voir dans l'accusé, un homme qui n'a pas conscience de ses actes. En présence de ces faits, il est difficile d'arriver à une autre conclusion que la compassion et les sympathies du public pour l'accusé ont seuls pu induire le jury à recommander le coupable à la clémence royale. Le Times de Londres se demande avec anxiété qu'elle sera l'attitude de la Couronne à l'égard de cet homme qui est maintenant sous le coup d'une sentence de mort. Sacrifiera-t-elle les droits de la justice à ceux de la clémence? Quelque soit le caractère de l'accusé, la justice doit être impartiale avant tout. S'il est dût de penser qu'un homme vénérable par sa position et son âge, sera livré aux mains du bourreau, il ne faut pas oublier qu'il y a d'autres meurtriers dans des conditions infinies, et que le pardon accordé aux coupables faciliterait l'accès au crime, en faisant naître dans le cœur de l'accusé un espoir dangereux. Enfin la justice ne doit pas rester muette devant la compassion publique.

Un journal de l'Etat d'Iowa, raconte le fait suivant, qui montre jusqu'à quel point un méchant cœur peut pousser la cruauté.

Un individu, qui ne mérite pas le nom d'homme, dit ce journal, avait un magnifique Terre-neuve, dont il voulait se débarrasser. Dans ce but, il l'attacha dernièrement à un poteau, et se plaçant à quelques pieds de distance du pauvre animal, il lui tira dans la tête sept balles de suite. A chaque balle qu'il recevait, le chien semblait lui demander grâce. Comme aucune des blessures n'était mortelle, bien que le sang coulât en abondance; le bourreau se préparait à recharger son arme, quand un passant lui donna une barre de fer, avec laquelle il lui dit d'assommer le chien. Le misérable ne se le fit pas dire deux fois, et malgré les regards suppliants du chien, qui, pour l'adoucir, faisait des caresses à son bourreau, celui-ci lui asséna sur la tête trois ou quatre coups de barres de fer. Le chien tomba pour ne plus se relever. Son indigne maître l'abandonna à moitié mort, sans daigner même mettre un terme à ses souffrances.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

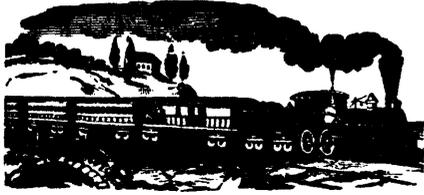
MARIAGE.

A Keeseeville, New-York, Alfred Labelle, second fils de Célestin Labelle, entrepreneur, St. Martin, conduisit à l'autel Mlle. Eliza Nolette, sixième fille de Louis Nolette, Ecr., Marchand de Keeseeville. Le mariage fut célébré par le Rév. Messire Barnabé, curé de la place.

MARCHES DE LA SEMAINE DERNIERE.

Table with columns for Montreal and Quebec prices for various commodities like flour, oil, and meat. Includes sub-sections for 'FARINE', 'VOLAILLES', 'VIANDES', 'BEURRE, etc.', 'DIVERS', 'GRAINS', and 'ANIMAUX'.

Marché aux animaux, faible. Marché au poisson, prix élevés à cause de la rareté. Marché aux viandes, faible. Marché aux volailles, tendance à la hausse.



### CHEMIN DE FER DE COLONISATION DE MONTREAL ET ST. JEROME.

DIRECTEURS PROVISOIRES :  
 HON. HENRY STARNES, M. C. L., Montréal, Président,  
 Geo. Stephen, Ecr., Montréal, A. W. Ogilvie, Ecr., Montréal, Alex. McGibbon, Ecr., Montréal, John Atkinson, Ecr., Montréal, Maurice Cuvillier, Ecr., Montréal, J. F. Sincennes, Ecr., Montréal.  
 CHARLES P. DAVIDSON, Ecr., Secrétaire pro tem.  
 MM. BOND, FRERES, Montréal, Courtiers.

Il est proposé d'organiser une compagnie pour construire un chemin de fer de Montréal à St. Jérôme, et demande sera faite à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, pour obtenir une charte, à moins que des arrangements ne soient faits dans l'intervalle avec ceux qui ont déjà obtenu une charte pour la construction d'un chemin de fer dans ce District.

Les promoteurs de l'entreprise désirent faire face à un besoin qui s'est fait sérieusement sentir dans la Cité de Montréal durant le présent hiver, relativement au manque de bois de corde, et ils se proposent en conséquence de construire un chemin de fer qui aura pour objet principal le transport du bois de corde et des produits agricoles ainsi que le développement de la région entre Montréal et St. Jérôme.

On a passé en 1869 un acte incorporant le Chemin de fer de Colonisation du Nord et des calculs ont été faits démontrant qu'on pourrait construire un chemin de fer à St. Jérôme pour fins de colonisation à raison de \$490,000. Les promoteurs de cette œuvre semblent avoir consacré principalement leurs efforts à obtenir des subsides considérables de la cité de Montréal et des districts à travers lesquels passera le chemin de fer, car bien que trois ans se sont écoulés depuis la passation de l'acte on a pris aucune mesure pratique pour en assurer l'exécution—si ce n'est qu'on a obtenu un rapport préliminaire et quelques estimations sur le coût de la ligne. Le contrôle de l'organisation semble maintenant être passé en d'autres mains ou s'est entièrement départi du programme de ceux qui ont obtenu la charte, et l'entreprise à été mêlée avec d'autres projet d'une nature si indifférente qu'il y a à peine de l'espoir que le chemin de fer se construise. Dans le cas même où ceux qui contrôlent cette compagnie réussiraient à remplir l'objet qu'ils ont en vue, il est évident que des années devront s'écouler avant qu'aucune partie du chemin de fer ne soit construite et si l'entreprise se fait suivant leurs projets il sera à un coût ruineux pour les citoyens de Montréal.

Les promoteurs de l'entreprise actuelle se proposent de construire un chemin de fer sur des principes purement commerciaux. Ils calculent qu'une ligne économique, mais solide de la cité de Montréal, faisant connection dans l'extrémité Est soit avec le Grand-Tronc ou chemin de fer de jonction de la Cité, à St. Jérôme, 34 milles, pourront être construits pour environ \$15,000 par mille.—ou \$500,000. Lorsque le chemin de fer sera construit, l'on pourra obtenir l'équipement à des conditions raisonnables au moyen de l'une des Compagnies d'Equipement, sans qu'il soit nécessaire pour cela de dépenser aucun capital.

Bien que les promoteurs aient l'intention de construire un chemin de fer économique, leur but est de le rendre suffisamment solide pour pouvoir transporter une masse considérable de fret, avec régularité et sûreté—croquant qu'ils sauront promouvoir ainsi les intérêts de la Compagnie et du territoire à travers lequel la ligne devra passer. En outre du coût estimé de \$15,000 la Compagnie aura droit de recevoir l'aide du gouvernement, ce me une Compagnie de chemin de fer de colonisation au moins dans la mesure de 3 par cent, sur le coût de ses ponts, et sur \$5,000 par mille sur la longueur de chemin de fer construit, ce qui équivaut en tout à un subside de 3 par cent sur probablement \$300,000.

Les promoteurs croient que le chemin de fer pourra être construit sans recevoir d'aide de Montréal ou les municipalités qu'il traversera, bien que naturellement une somme modérée venant de leur part aidera beaucoup, on croit pouvoir obtenir suffisamment d'aide de ceux particulièrement intéressés.

Les promoteurs du chemin de fer originaire de Colonisation du Nord calculaient qu'ils pourraient obtenir un trafic entre Montréal et St. Jérôme équivalant à un revenu annuel de \$140,000.

Un chemin de fer solide, construit sur le plan proposé, obtiendrait vraisemblablement un revenu plus considérable et pourrait être exploité sans doute d'une manière plus économique, et comme les promoteurs n'ont aucunement raison d'en douter, le revenu atteindrait la somme de \$160,000, et que l'exploitation nécessite une dépense de 75 par cent sur les recettes brutes, le revenu net sera de \$40,000, ce qui équivaudra à un dividende de 8 par cent sur tout le capital qu'on se propose de prélever, on ne fait pas entrer en ligne de compte l'aide du gouvernement qui sera de pas moins de \$9,000 par année.

Les livres de souscription ont été ouverts aux Bureaux de MM. BOND et FRERES, No. 7, Rue St. Sacrement, Montréal, ou l'on peut trouver copie de ce prospectus et de plus amples renseignements.

Par ordre des promoteurs,  
 C. P. DAVIDSON,  
 3-8-a Secrétaire pro tem.

**H. P. LABELLE,**  
**MEUBLIER,**  
 91  
**RUE ST. LAURENT,**  
 MONTREAL.  
 3-8tf

**UNE BONNE CHANCE.** Un médecin établi depuis une quinzaine d'années dans une des bonnes paroisses au Nord de St. Laurent, céderait sa place à un confrère qui ferait l'acquisition de l'emplacement qu'il occupe actuellement. C'est une propriété bien bâtie et ornée de plantations nombreuses; la maison spacieuse, chaude, est divisée en douze appartements presque tous peints. Les dépendances offrent beaucoup de commodités. A proximité des chars et de la navigation. S'adresser à ce bureau. 3-8tf

**THOMAS MUSSEN,**  
 Marchand en Gros et en Détail de  
**SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES,**  
**GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants**  
 de renom,  
**TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,**  
 De Velours, Bruxelles ou Tapestry,  
**ORNEMENTS D'EGLISES,**  
 Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,  
 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.  
 2-21ms

**ON DEMANDE**  
**DIX JEUNES GENS RESPECTABLES**  
 et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme **OPERATEURS TELEGRAPHIQUES.** Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance.  
 Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques. S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du *Canadian Illustrated News*, *Hearthstone*, et de *l'Opinion Publique*, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal.  
 2-36tf.

**REFRIGERANTS PATENTÉS.**  
**DE \$8 A \$40.**  
 Ces REFRIGERANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de  
**POELES DE CUISINE.**  
**COUCHETTES EN FER.**  
**FONDS A RESSORTS DE TACHER,**  
**OBJETS EN ETAIN ET VERNISSE,**  
**POTS A THE ET CAFÉ AMÉLIORÉS,**  
**ETC., ETC., ETC.**  
 Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de  
**COUCHETTES EN FER TRAVAILLE ANGLAIS.**  
**MEILLEUR ET CIE.,**  
 526, Rue Craig.  
 2-18ms

**J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLIEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.**  
 Les abonnés de "l'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.  
**L'OPINION PUBLIQUE**  
 No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 3-4ms

**\$30,000 VALANT**  
 EN  
**HARDES FAITES**  
**DRAPS, A WEEDS, CASHMIRE**  
 FRANÇAIS ET ANGLAIS  
**NOUVELLEMENT IMPORTÉS**  
 A  
**20 POUR CENT**  
**AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE**  
**VENEZ ET JUGEZ.**  
 L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de **CHEMISES, COLS, COLLETS, ETC.**  
**A DES PRIX TRÈS MODERES**  
**R. DEZIEL,**  
 NO. 131, RUE ST.-JOSEPH.  
 Toute commande sera exécutée avec promptitude et exactitude.  
 2-30ms

**A. BELANGER**  
 MAGASIN DE  
**MEUBLES**  
 276, Rue Notre-Dame  
 MONTREAL.

**AVIS PUBLIC.**  
 Concernant le Cadastrage de la Paroisse de Montréal.

**DANS** le but de faciliter la correction de toute erreur, qui aurait pu se glisser dans les opérations du Cadastrage des Municipalités suivantes, savoir: les Villages incorporés d'Hochelaga, de la Côte St. Visitation, de la Côte St. Louis, de St. Jean-Baptiste et de la Côte des Neiges, préalablement à l'examen de rigueur qui devra se faire au Bureau du Régistrateur, durant les dix-huit mois qui suivront la date de la Proclamation de Son Excellence Lieutenant-Gouverneur de cette Province; **AVIS** est par le présent donné à toutes personnes intéressées que les plans et livres de renvoi des Municipalités susdites, sont maintenant terminés, et que ces documents resteront au bureau du Cadastre, No. 3, Côte de la Place d'Armes, jusqu'au vingt Mars prochain, sujets à l'inspection de tous ceux qui désireront y vérifier l'exactitude de la désignation de leurs propriétés.  
 J. O. BEAUBIEN,  
 Commissaire.  
 Département des Terres de la Couronne }  
 Québec, 19 Février 1872. 3-8 a

**"The Canadian Illustrated News"**  
**Journal Hebdomadaire**  
 De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par **GEORGE E. DESBARATS.**

**SOUSCRIPTION D'AVANCE**..... \$4.00 par an.  
**PAR NUMERO**..... 10 Centins.

**CLUBS.**  
 Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.  
 Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.  
 Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.  
 Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.  
 On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.  
**AGENCE GENERALE:**  
**1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1**  
**BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:**  
**319-RUE ST. ANTOINE-319**

**"L'Opinion Publique"**  
**JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE**  
 Publié tous les Jendis à Montréal, Canada,  
 Par **GEORGE E. DESBARATS & CIE.**  
**ABONNEMENT**.....\$3.00 par année  
 Aux Etats-Unis..... 3.50  
 Par numéro..... 7 Centins  
 Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.  
**ANNONCES**.....10 Centins la ligne pour chaque insertion.  
 Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.  
 On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.  
 Tout semestre commencé se paie en entier.  
 Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.  
 L'argent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.  
 Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.  
 Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.  
**FRAIS DE POSTE-ATTENTION!**  
 Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.  
 Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à *l'Opinion Publique* ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.  
 Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

**F. X. BEAUCHAMP,**  
 (Successeur de D. Smilie.)  
**BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE**  
**PIERRES PRECIEUSES.**  
 134-RUE ST. FRANCOIS-XAVIER-134  
 MONTREAL.  
 2-45ms



**ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.**—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.  
 T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour couvertures en fer blanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournitures à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés.  
**T. ST. GEORGE,**  
 98, RUE ST. LAURENT.  
 2-24ms

**A VENDRE,** à St. Pacôme, un **CHEVAL TROTTEUR**, de première force. S'adresser à M. le Curé du lieu. 3-5 h

**LIBRAIRIE NOUVELLE**  
**ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,**  
 (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.)  
 MONTREAL.  
 Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en  
**ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, &c.**  
 Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude.  
 3-5ms

**LAURENCELLE & VARY.**  
 FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT  
 Pour Dames et Messieurs.  
**CHAUSSURES FAITES A ORDRE.**  
 Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.  
 Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.  
 No. 308, RUE NOTRE-DAME.  
 2-31ms

**SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.**  
 LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.  
 Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur  
**HENRY R. GRAY**  
 PHARMACIEN,  
 144 Rue St. Laurent,  
 MONTREAL.  
 2-24ms (Etabli en 1859.)

**AVIS.**  
 LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez  
**N. RHÉAUME,**  
**75-RUE ST. LAURENT.-75**  
 2-47 f

**POUDRE ALLEMANDE,**  
 SURNOMMÉE  
**THE COOK'S FRIEND**

**NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES.** 2-33ms

**CORNICHES, CORNICHES ROULEAUX, BAGUETTES A CADRES ET A ESCALIERS.**  
 A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez  
**L. J. A. SURVEYER,**  
 524, RUE CRAIG,  
 Montréal.  
 2-10ms

**DÉPARTEMENT DES DOUANES.**  
 Ottawa, 9 Février 1872.  
**L'ESCOMPTE AUTORISÉ** sur les **ENVOIS AMÉRICAINS**, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 pour cent.  
**R. S. M. BOUCHETTE,**  
 Commissaire des Douanes.  
 tf

**O. DESMARAIS,**  
 PHOTOGRAPHE.  
 (Coin des Rues Craig et St. Laurent.)  
 MONTREAL.  
 On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45x

**LEGGO & Cie.,**  
**LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.**

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.  
 Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine }  
 On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très-modiques.  
 Imprimé et publié par **G. E. DESBARATS**, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.